

A l'approche de la réunion du Conseil de sécurité

Les pantins séparatistes et leurs commanditaires se perdent dans leurs gesticulations

**Pour un nouveau
multilatéralisme
équitable et inclusif**

Par Khaoula Lachguar



Page 3

**L'ambassadrice du Guatemala réitère
la position de son pays en faveur
de notre intégrité territoriale**



*Habib El Malki s'entretient
à Rabat avec Monica Bolanos Perez*

Page 2

Haro sur l'hydrochloroquine



*Faut-il prendre au sérieux les études
qui soutiennent qu'il ne s'agit
nullement d'un remède miracle ?*

Page 8

**L'éternel bras de fer
entre David et Goliath**



*Pollution, la terre est notre poubelle,
mais nous ne pensons pas devenir
la poubelle de la terre*

Page 18



Lire page 4

L'ambassadrice du Guatemala réitère la position de son pays en faveur de notre intégrité territoriale

Habib El Malki s'entretient à Rabat avec Monica Bolanos Perez



L'ambassadrice du Guatemala à Rabat, Monica Bolanos Perez, a réitéré, jeudi, la position constante de son pays en faveur de l'intégrité territoriale du Royaume.

Lors d'une rencontre avec le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, dans le cadre d'une visite de courtoisie après son accréditation en tant que nouvelle ambassadrice au Royaume, elle a relevé que le Guatemala "appuie le plan marocain d'autonomie des provinces du Sud, que le Maroc a présenté en tant que solution finale à ce conflit artificiel, le considérant comme une solution politique pacifique, réaliste et

crédible", a indiqué la Chambre des représentants dans un communiqué.

La diplomate a noté la convergence des points de vue des deux pays sur diverses questions d'intérêt commun, saluant le rapprochement constant entre les deux pays, qui célébreront l'année prochaine le cinquantenaire de leurs relations diplomatiques.

Monica Bolanos Perez a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des relations de coopération entre les deux institutions législatives des deux pays, saluant la volonté du Parlement marocain de renforcer les liens d'amitié avec les Parlements d'Amérique latine et d'Amérique centrale.

Le Guatemala est une porte d'entrée pour la région, tel que l'est le Maroc pour les pays du continent africain, a-t-elle poursuivi.

Pour sa part, le président de la Chambre des représentants s'est félicité des liens forts d'amitié que le Maroc entreprend avec le Guatemala, ayant contribué à ouvrir de nouveaux horizons de coopération entre eux, ajoutant que les deux pays partagent les mêmes valeurs sur lesquelles s'est construit le système des Nations unies, à savoir les valeurs de solidarité, de paix et de sécurité.

Il a salué la position constante du Guatemala de la question du Sahara mar-

roccain, en faveur de l'intégrité territoriale du Royaume, notant que les deux pays considèrent l'unité des Etats et l'unité des peuples comme deux piliers fondamentaux pour promouvoir la paix et la stabilité dans les différentes régions du monde.

Au niveau parlementaire, le responsable législatif a exprimé la forte volonté pour aller de l'avant sur la voie de la consolidation des liens d'amitié et de la coopération avec le Parlement guatémaltèque, affirmant que la diplomatie parlementaire joue un rôle essentiel dans le renforcement des relations de coopération entre les deux pays dans divers domaines, conclut le communiqué.

Le président du gouvernement espagnol appelle une solution politique au Sahara



Le président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, a réitéré vendredi devant l'Assemblée générale de l'ONU, l'appel de

l'Espagne à une solution politique basée sur le compromis à la question du Sahara marocain, conformément aux résolutions pertinentes du

Conseil de sécurité des Nations unies.

"Nous devons trouver une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable au conflit du Sahara, tel que stipulé par les résolutions du Conseil de sécurité et dans le cadre des dispositions respectant les buts et principes contenus dans la Charte des Nations unies", a affirmé Pedro Sanchez dans un discours préenregistré diffusé à la salle de l'Assemblée générale dans le cadre du débat de haut niveau de ce conclave mondial qui se tient cette année de manière virtuelle à New York.

En réitérant cette position, déjà exprimée l'année dernière par Pedro Sanchez devant cette même Assemblée, l'Espagne confirme l'entente une fois pour toutes des plans antérieurs caducs et désuets au sujet du différend régional artificiel autour du Sahara marocain.

Par ailleurs, le président du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré, a souligné, de son

côté, que "les résultats notables qui ont été réalisés suite à la tenue des deux tables rondes de Genève, entre l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et le Polisario, méritent d'être consolidés" afin d'aboutir à une solution politique consensuelle à la question du Sahara marocain.

"Et pour ce faire, le Burkina Faso souhaite la nomination d'un nouvel Envoyé spécial (de l'ONU) pour poursuivre l'œuvre de son prédécesseur", Hôrst Kohler qui avait démissionné l'année dernière pour des raisons de santé, a déclaré le président burkinabé dans son discours devant l'Assemblée générale.

Pour sa part, le président de la République de Sao Tomé-et-Principe, Evaristo do Espírito Santo Carvalho, a réitéré l'appel à l'ensemble des parties concernées par le différend régional autour du Sahara marocain à œuvrer "afin de parvenir à une solution politique mutuellement acceptable".

Pour un nouveau multilatéralisme équitable et inclusif



Dans le cadre de son effort de promotion et de défense des valeurs de paix, de justice et de solidarité, l'Alliance progressiste a tenu son conseil d'administration le vendredi 18 septembre 2020, à la veille de l'Assemblée générale de l'ONU, afin de présenter à son Secrétaire général un plaidoyer en faveur des valeurs progressistes. La déclaration qui en est sortie fait écho, aussi bien dans le diagnostic que dans les pistes de solutions et recommandations, à la Plateforme élaborée par le Premier secrétaire de l'USFP. Ceci nous conforte en tant que sociaux-démocrates quant à la pertinence des analyses et des propositions avancées par notre parti pour sortir de la crise d'une part, et par rapport à la cohérence de nos choix politiques avec les valeurs progressistes de notre famille politique mondiale, d'autre part.

La déclaration de l'Alliance progressiste (AP) part du fait que «... notre monde est vulnérable, déséquilibré et injuste». Ce constat n'est plus à démontrer au regard de la période de grandes turbulences dans laquelle nous sommes rentrés depuis plus d'une décennie maintenant (instabilité géopolitique, montée du populisme d'extrême droite et de gouvernements autoritaires, aggravation des inégalités sociales, péril climatique, etc) et que la pandémie de Covid-19 est venue aggraver. Or, comme le

souligne la déclaration de l'AP, «des solutions pour corriger ces déséquilibres et surmonter ces crises existent et sont plus fortes que jamais. Les révolutions actuelles dans plusieurs domaines scientifiques et la multiplication des outils numériques offrent des possibilités extraordinaires pour construire une société de bien-être pour tous et une relation harmonieuse avec la nature et la planète, conformément à l'Agenda 2030 des Nations unies. Notre masse de ressources financières n'a jamais été aussi importante, mais elle reste de plus en plus concentrée entre les mains d'une oligarchie ultra-riche qui bénéficie de paradis fiscaux et de dispositifs sophistiqués d'évasion fiscale fournis par les banques et la réglementation fiscales».

Cependant, les Etats nationaux sont trop faibles pour mettre tout ce potentiel scientifique et financier au service de leurs propres citoyens, de l'humanité et de la planète dans son ensemble. C'est pour cela que l'AP appelle à «un nouveau système de coopération internationale fondé sur des valeurs et des règles communes, et qui puisse compter sur une légitimité et une efficacité politiques beaucoup plus fortes pour répondre aux défis communs».

Malheureusement, comme déploré par le Premier secrétaire de l'USFP dans sa « Plateforme sur les perspectives d'avenir la suite de la crise provoquée par la pandémie du Covid-19 », une

confusion générale a marqué les premières semaines de la pandémie tant au niveau des gouvernements de grandes nations qu'à celui des organisations régionales et même au niveau de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Organisation des Nations unies. Faisant ainsi la démonstration que « d'une part, nous ne sommes pas encore en mesure de gérer ce genre de dangers et, d'autre part, nous ne sommes pas encore parvenus à surpasser notre égoïsme individuel ou national, notamment en raison de la montée au cours de cette dernière décennie du chauvinisme et du racisme au sein des sociétés des grandes puissances». Interpellant nos organisations transnationales, le Premier Secrétaire a rappelé que « les peuples ont créé la Société des nations suite à la Grande Guerre pour éviter les conflits en Europe. Puis l'humanité a fait évoluer ce cadre en créant l'Organisation des Nations unies après la Seconde Guerre mondiale dans le but de tourner la page de l'impérialisme et de répandre les valeurs des droits de l'Homme et des libertés. Or, aujourd'hui nous avons grand besoin de développer de nouveau ce cadre au niveau de sa structure, ses prérogatives et ses objectifs». Nous avons donc besoin d'un « nouveau pacte mondial qui va au-delà de la défense des droits politiques, socioéconomiques ou culturels pour s'étendre à la défense de la planète et des générations à venir».

Ainsi, 2020 devrait être, selon l'AP l'année où les citoyens du monde « se réapproprient leur vie, leur planète et leur avenir, et lancent un programme pour un multilatéralisme du 21^e siècle – un nouveau multilatéralisme équitable et inclusif fondé sur les objectifs de développement durable ». Ce programme, l'AP le décline en 9 axes prioritaires :

...la vie humaine, la dignité humaine et les droits de l'Homme pour tous les êtres humains sans distinction. Cela devrait se traduire par l'accès aux biens publics essentiels dans le cadre des objectifs de développement durable et leur interconnexion entre le social, l'économie, l'écologie, les institutions et la société ;

...que nos économies assurent la réponse aux besoins vitaux et fournissent une base renouvelée pour le plein emploi tout en restant ouvertes au commerce libre et équitable ;

... inverser les tendances actuelles d'un changement climatique très inquiétant en nous engageant dans une transformation profonde de notre façon de consommer, de nous déplacer et de produire ;

... tirer le meilleur parti de la révolution numérique actuelle et prévenir ses abus dans notre vie personnelle, professionnelle, culturelle et politique ;

... une vie sûre, sécurisée et pacifique, en prévenant les risques anciens et nouveaux de tensions et de conflits ;

...que notre vie démocratique soit fondée sur un principe fondamental de non-discrimination entre les êtres humains, et sur un principe fondamental de pleine égalité des sexes en donnant aux femmes les moyens d'agir dans tous les domaines et à tous les niveaux ;

... que les générations futures aient de l'espoir, qu'elles soient confiantes et créatives, avec un sens aigu de la solidarité humaine et du souci de leur planète ;

... développer une société civile mondiale qui lutte pour des causes mondiales communes ;

... un système des Nations unies actualisé qui reflète la composition politique et sociale du monde d'aujourd'hui et qui assure une gouvernance mondiale plus cohérente et plus conséquente.

Dans le monde d'aujourd'hui, ce New Deal Mondial devrait commencer comme un «Health, Social and Green Deal»!

Par Khaoula Lachguar



A l'approche de la réunion du Conseil de sécurité

Les pantins séparatistes et leurs commanditaires se perdent dans leurs gesticulations



De nouvelles manœuvres des pantins séparatistes au niveau du passage d'El Guerguarat reliant le Maroc à la Mauritanie. En effet, le Polisario, soutenu, voire manipulé, par le régime algérien, entend bloquer durablement le trafic commercial transitant par ce passage frontalier.

« Des sources d'"anbaa.info" ont noté un mouvement sans précédent du Front Polisario à proximité de la frontière nord de la Mauritanie », a précisé ce site mauritanien, évoquant « un plan que le Polisario cherche à mettre en œuvre au cours des prochains jours, visant à bloquer définitivement le mouvement commercial au passage d'El Guerguarat en imposant un itin et en installant des tentes devant le passage pour exiger sa fermeture ».

(Ndlr. Libé avait déjà publié un article le 13 du mois courant sous le titre « Le Polisario

prépare ses miliciens pour une nouvelle fermeture d'El Guerguarat avant octobre »).

Selon Moussaoui Ajlaoui, chercheur et expert à AmesCenter, les séparatistes multiplient les manœuvres « à chaque fois qu'il y a une réunion au sein de l'ONU sur le Sahara ou à l'approche de la réunion du Conseil de sécurité pour débattre de cette question ».

« Nous nous sommes habitués à ce genre de gesticulations de la part du Polisario ces dernières années, surtout depuis 2016 », nous a-t-il précisé.

Quel est le but de ces manœuvres ? Selon lui, le Polisario veut être présent dans le rapport du Secrétaire général de l'ONU, qui sera présenté au Conseil de sécurité en octobre prochain. « Les séparatistes veulent attirer l'attention et signifier qu'ils sont toujours là, d'autant plus que pour la communauté internationale et même au sein de l'Union africaine, la question du Sahara

n'est plus prioritaire », a expliqué le chercheur marocain.

Il convient de rappeler que cette escalade séparatiste fait suite à l'attaque du président algérien Abdelmajid Tebboune contre le Maroc lors de la 75ème Assemblée générale des Nations unies. « L'attaque actuelle contre El Guerguarat par les miliciens du Polisario est une stricte application de l'un des passages du discours du président algérien à l'ONU », a tenu à préciser Moussaoui Ajlaoui qui a préféré qualifier le président Tebboune de « nouveau visage du régime algérien ». Selon lui, « les succès diplomatiques que le Maroc a récemment remportés, notamment dans le dossier libyen, en ont fait une puissance régionale et une force de proposition pour la résolution des conflits. Cela inquiète grandement le nouveau visage du régime algérien ».

Moussaoui Ajlaoui a également indiqué que le blocage du passage d'El Guerguarat

constitue une violation de l'accord de cessez-le-feu signé en 1991 et qu'un tel acte ne vise pas seulement le Maroc, mais qu'il porte aussi atteinte aux intérêts de la Mauritanie et des pays de l'Ouest de l'Afrique. « La violation flagrante de cet accord met le nouveau visage du régime algérien face à ses responsabilités morales et politiques ».

Aussi, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a-t-il rapidement réagi en mettant en garde samedi le Polisario de ne point obstruer la circulation civile et commerciale régulière dans la zone tampon d'El Guerguarat, a indiqué la MAP.

L'Organisation des Nations unies est « au courant des appels » des séparatistes et de ses repris de justice à de « nouvelles manifestations » visant à obstruer la circulation civile et commerciale, a souligné Farhan Haq, porte-parole adjoint du chef de l'ONU, dans une déclaration à la presse.

« La circulation civile et commerciale régulière ne doit pas être obstruée et aucune mesure ne doit être prise, qui pourrait constituer une altération du statu quo de la zone tampon » d'El Guerguarat, a affirmé le porte-parole.

Il a également réitéré l'appel des Nations unies à « la plus grande retenue et à désamorcer toute tension », ajoutant que la MINURSO « surveille la situation » dans la région.

À rappeler que le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait aussi exigé le 11 janvier dernier, dans une déclaration rendue publique par son porte-parole, le « maintien de la circulation civile et commerciale régulière » à El Guerguarat et appelé à s'abstenir de toute action susceptible d'altérer le statu quo dans cette zone tampon, lorsque le Polisario avait menacé d'entraver le passage du rallye "Africa Eco Race" entre le Maroc et la Mauritanie.

Mourad Tabet

Le Maroc réaffirme son engagement en faveur d'une solution définitive au Sahara

Saad Dine El Otmani réitère devant l'ONU la profonde préoccupation du Royaume à propos de la situation humanitaire dans les camps de Tindouf dont la gestion a été cédée par l'Algérie à un groupe séparatiste armé en violation flagrante de ses engagements internationaux

Le Maroc a réaffirmé son engagement en faveur d'une solution définitive au différend régional autour du Sahara marocain, dans le cadre de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale, à l'occasion du segment de haut niveau de la 75ème session de l'Assemblée générale des Nations unies.

"Le Royaume du Maroc est constamment attaché aux principes consacrés dans la Charte des Nations unies, relatifs au principe de résolution pacifique des différends et de respect de la souveraineté nationale des Etats et de leur intégrité territoriale. Partant de là, le Maroc reste engagé à aboutir à une solution définitive au différend régional autour du Sahara marocain, dans le cadre de son intégrité territoriale et de sa souveraineté nationale", a souligné le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, dans un discours pré-enregistré diffusé samedi à la salle de l'Assemblée générale devant les représentants des Etats membres de l'ONU à New York.

La position du Maroc ne souffre d'aucune ambiguïté, en ce sens que toute solution politique définitive à ce différend ne peut aboutir que dans le cadre de quatre paramètres fondamentaux, a affirmé le chef du gouvernement. Il s'agit de la souveraineté totale du Maroc sur son Sahara et de l'initiative d'autonomie comme unique solution à ce différend artificiel; la participation entière de toutes les parties dans la recherche d'une solution définitive; le respect total des principes et paramètres consacrés par le Conseil de sécurité dans toutes ses résolutions depuis 2007 selon lesquelles la solution ne peut être que politique, réaliste, prag-



matique, durable et de compromis; et le rejet de tous plans dépassés, que le Secrétaire général de l'ONU et le Conseil de sécurité ont jugé depuis une vingtaine d'années comme caducs et inapplicables, visant à dérouter l'actuel processus politique des paramètres fixés par le Conseil de sécurité. Et de relever, à cet égard, que le processus politique, sous les auspices exclusifs des Nations unies, a été marqué

par un nouvel élan avec la tenue des deux tables rondes de Genève en décembre 2018 et mars 2019, marquées par la participation pour la première fois de l'ensemble des parties.

Saad Dine El Otmani a estimé qu'il est particulièrement encourageant que le Conseil de sécurité ait consacré le processus des tables rondes comme voie unique vers une solution politique réaliste, prag-

matique, durable et de compromis à ce différend régional. Et d'ajouter que le Maroc réitère sa profonde préoccupation quant à la situation humanitaire déplorable des populations des camps de Tindouf, dont la gestion a été délaissée par le pays hôte à un groupe séparatiste armé, en violation flagrante de ses engagements internationaux en vertu de la convention sur la situation des réfugiés de 1951 et les autres conventions internationales relatives aux droits de l'Homme et au droit international humanitaire.

Le contexte de la pandémie de Covid-19, a poursuivi le chef du gouvernement, ne fait qu'accroître les préoccupations sur le sort de cette population séquestrée dans des camps gérés par un groupe armé ne disposant d'aucune légitimité au vu du droit international.

Il est grand temps que la communauté internationale prenne une mesure décisive pour pousser le pays hôte à permettre au Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés de procéder au recensement et à l'enregistrement de la population des camps de Tindouf, conformément au droit international humanitaire des réfugiés et aux appels incessants du Conseil de sécurité dans l'ensemble de ses résolutions depuis 2011, a insisté Saad Dine El Otmani.

Un tel recensement est devenu plus que jamais nécessaire pour mettre fin au détournement en cours depuis plus de 40 ans de l'aide humanitaire destinée à la population séquestrée dans les camps de Tindouf, a-t-il conclu.

Soutien constant au dialogue interlibyen et à la cause palestinienne

Intervenant lors du débat général virtuel de la 75ème session de l'Assemblée générale de l'ONU, le chef du gouvernement a réitéré samedi le soutien constant du Maroc au dialogue interlibyen et à la cause palestinienne.

Il a ainsi souligné que «la sécurité de la Libye, pays frère avec lequel nous partageons une histoire et un destin communs, fait partie intégrante de la sécurité du Royaume du Maroc».

Il a assuré que la solution à cette crise ne peut être que politique et doit être décidée par les Libyens eux-mêmes, loin de toute ingérence et des agendas étrangers, citant à cet égard la réunion de Skhirat tenue avec le soutien de la communauté internationale.

«Le Maroc reste déterminé à offrir un cadre neutre de dialogue entre les parties libyennes», a-t-il dit, rappelant que le Royaume a accueilli au cours de ce mois à Bouznika des réunions de délégations du Haut Conseil d'Etat et du Parlement de Tobrouk ayant abouti à un accord global sur des critères et des mécanismes transparents et objectifs pour occuper les postes de souveraineté.

Par ailleurs, Saad Dine El Otmani a déploré l'incapacité de

régler la question palestinienne et de relancer le processus de paix au Proche-Orient, relevant qu'il s'agit d'une source de profonde préoccupation pour le Royaume».

«Il n'y a pas de paix juste et durable sans que le peuple palestinien puisse exercer son droit légitime à l'établissement de son Etat indépendant et viable, avec Al Qods acharif comme capitale», a affirmé le chef du gouvernement.

Le Maroc, a-t-il poursuivi, «rejette catégoriquement toutes les actions unilatérales des autorités israéliennes dans les territoires palestiniens occupés, que ce soit en Cisjordanie ou à Al-Qods acharif», assurant que ces mesures risquent d'attiser les tensions et l'instabilité dans la région.

Il a indiqué que SM le Roi Mohammed VI, en sa qualité de Président du Comité Al Qods, issu de l'Organisation de la coopération islamique, insiste sur la préservation de la ville sainte d'Al Qods, en tant que patrimoine commun de l'humanité, symbole de coexistence pacifique pour les adeptes des trois religions monothéistes et centre de rayonnement pour les valeurs de respect mutuel et de dialogue tel que préconise l'appel d'Al Qods que Sa Majesté a cosigné avec Sa Sainteté le Pape François le 30 mars 2019 à Rabat.

Le Maroc plaide pour un système multilatéral porteur d'efficacité et pourvoyeur de solutions



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a plaidé en faveur d'un "système multilatéral de proximité, por-

teur d'efficacité et pourvoyeur de solutions".

Dans une allocution à l'occasion de la réunion ministérielle de l'Alliance pour le multilatéralisme, organisée virtuellement en marge du débat de haut niveau de la 75^{ème} Assemblée générale des Nations unies, il a souligné que le Maroc a choisi, sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, un multilatéralisme solidaire, inclusif, pragmatique et d'action.

Evoquant "l'immensité" des défis qui attendent les générations présentes et futures, dont le développement d'un vaccin "sûr, efficace et accessible" contre le Covid-19, l'éducation et la récession économique, le ministre a affirmé que "la responsabilité de donner corps à l'idéal d'un multilatéralisme de l'action s'impose à nous".

"Pour le multilatéralisme, la pandémie a constitué un stress test grandeur nature, qui a interrogé – et interroge encore – l'efficacité du système en temps de crise globale", a relevé le ministre, faisant observer que deux conclusions structurelles semblent en découler.

"D'abord que le multilatéralisme n'a pas disparu et n'est pas près de disparaître. Pour une raison simple : il n'y a pas de meilleure alternative", a-t-il expliqué, notant qu'ensuite, "il ne suffit pas de préserver le multilatéralisme; il faut le rendre meilleur. Notamment, en tirant les leçons de la pandémie."

"Le Covid-19 constitue, assurément, un tournant dans l'histoire du multilatéralisme. Il doit y marquer, aussi, un point

d'inflexion", a martelé Nasser Bourita, rappelant que s'il s'est "érodé", les fondements du multilatéralisme sont "solides".

"Il s'appuie sur une assise institutionnelle – l'ONU – qui n'a cessé de se développer depuis 75 ans; il s'appuie, d'autre part, sur un fonds juridique, qui compte aujourd'hui quelques milliers de conventions internationales, dont l'ONU est la gardienne", a fait remarquer le ministre.

"C'est cet esprit constructif et réformateur que défend l'Alliance pour le multilatéralisme, et c'est cet esprit même que soutient le Maroc", a-t-il souligné.

A l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la Charte des Nations unies, le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian et son homologue allemand, Heiko Maas, ont présidé cette réunion ministérielle de l'Alliance pour le multilatéralisme, sous forme de visioconférence, consacrée au renforcement de l'architecture multilatérale de santé et à la lutte contre les infodémies.

Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, a eu, en la même occasion, un entretien vendredi par vidéoconférence avec le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Le ministre a transmis au Secrétaire général les salutations et l'estime de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ainsi que l'appui du Souverain à son action et son leadership à la tête de l'Organisation des

Nations unies, particulièrement durant les circonstances exceptionnelles et difficiles de la pandémie de Covid-19.

De son côté, le Secrétaire général de l'ONU a chargé le ministre de transmettre ses chaleureuses et respectueuses salutations à Sa Majesté le Roi.

Il a également exprimé sa gratitude et son appréciation au Souverain pour son appui constant à l'action des Nations unies dans différents domaines, notamment le développement durable, les droits de l'Homme, les changements climatiques, le maintien de la paix et la stabilité et la sécurité en Afrique.

Nasser Bourita a rendu un vibrant hommage à l'action et aux initiatives d'Antonio Guterres dans le cadre de la réponse collective à la pandémie de Covid-19.

L'entretien a permis de faire le point sur la coopération fructueuse et multidimensionnelle entre le Maroc et l'ONU, notamment dans les opérations de maintien de la paix, les questions de développement durable, de l'environnement et de la lutte contre le terrorisme, ainsi que sur les questions globales et transversales.

Les discussions entre Nasser Bourita et le Secrétaire général de l'ONU ont, également, porté sur les derniers développements concernant la question du Sahara marocain.

Enfin, l'entretien, qui a été cordial et chaleureux, a été l'occasion d'échanger sur les questions régionales d'intérêt commun, notamment la Libye, le Sahel et l'ensemble du continent africain.



**Intervention
de Nasser Bourita
en marge du débat
de la 75^{ème} Assemblée
générale de l'ONU**

Plaidoyer du CNDH en faveur du respect du droit de manifester pacifiquement



Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a publié son rapport thématique sur les protestations de Jerada, en vertu des articles 4 et

5 de la loi 76-15 relative à la réorganisation du Conseil dans les domaines de monitoring, de surveillance et de suivi de la situation des droits de l'Homme aux niveaux national et régional.

La publication de ce rapport s'inscrit dans le cadre des prérogatives du Conseil en tant qu'institution nationale pluraliste et indépendante, chargée de connaître toutes les questions relatives à la défense et à la protection des droits de l'Homme et des libertés, à la garantie de leur plein exercice et à leur promotion, ainsi qu'à la préservation de la dignité, des droits et des libertés individuelles et collectives des citoyennes et citoyens, indique le CNDH dans un communiqué.

Adopté à l'unanimité par l'assemblée générale du Conseil, tenue du 6 au 8 mars dernier, ce rapport vise à observer, suivre et documenter ces événements et évaluer leurs impacts sur les droits et libertés, conformément aux conventions internationales ratifiées par le Maroc et aux garanties prévues par la Constitution et la législation nationale.

Il a pour objectifs de soumettre des propositions basées sur l'approche droits de l'Homme qui serait de nature à contribuer à résoudre les questions liées aux revendications exprimées durant les protestations de Jerada et de tirer les enseignements à même d'éviter qu'elles ne se reproduisent dans des contextes similaires.

Ainsi, dans l'introduction dudit rapport, la présidente du CNDH, Amina Bouayach, a souligné que "les protestations qui ont eu lieu dans la ville de Jerada, qui dépend de l'activité minière, constituent l'une des manifestations de la problématique liée à la transition de la

phase de l'exploitation des mines à la phase post-épuiement des ressources", ajoutant que cela aurait dû constituer une occasion pour mener une réflexion sur le développement d'une stratégie anticipative nationale qui vise à traiter les transformations d'ordre économique, social et environnemental dans la ville de Jerada et les régions enregistrant une situation similaire.

Elle poursuit que "ces transformations rendent inévitable une transition post-exploitation des mines, étant donné que ces dernières ont une durée de vie hypothétique avant l'arrêt de l'exploitation".

Amina Bouayach a affirmé que "le CNDH attire l'attention sur la nécessité d'adopter une stratégie qui s'appuie sur une alerte précoce et rapide concernant les violations des droits économiques et sociaux et ce, compte tenu des conséquences qui pourraient en résulter et qui pourraient parfois entraîner des tensions sociales", poursuivant qu'une action proactive et rapide est d'une importance singulière, particulièrement pour garantir la mise en place de mesures préventives appropriées pour protéger la paix civile.

Rédigé durant la période entre décembre 2019 et février 2020 et s'étendant sur une soixantaine de pages, le rapport sur les protestations de Jerada, auquel la Commission régionale des droits de l'Homme de la région de l'Oriental a fortement contribué, présente toutes les données dont le Conseil dispose, notamment celles relatives à l'observation des procès, les travaux de monitoring, de suivi et de l'interaction avec les autorités concernées, la société civile et les catégories affectées, a indiqué la même source.

Le rapport présente ainsi 29 conclusions et 36 recommandations formulées sur la base de l'approche droits de l'Homme, du suivi et du monitoring réalisés par la CRDH-Oriental des différentes formes de manifestations et de protestations qu'a connues la ville de Jerada, ainsi que sur la base du suivi par le Conseil des protestations et des revendications de la population.

Les recommandations émises par le Conseil se répartissent entre recommandations à caractère général et recommandations à caractère spécifique adressées aux autorités publiques, au Parlement et à la région de l'Oriental, outre les recommandations relatives à l'observation des procès des personnes poursuivies dans le cadre des protestations de Jerada.

Parmi ces recommandations figurent l'appel au respect du droit de manifester pacifiquement et le recours à l'interprétation basée sur les droits de l'Homme, indépendamment de la disponibilité de la déclaration ou de la notification, tout en veillant au développement de lignes directrices qui encadrent l'intervention des forces publiques dans ce domaine.

Le Conseil attire l'attention aussi sur la nécessité d'ouvrir un dialogue national sur la question des entreprises et des droits de l'Homme et d'accélérer l'adoption d'un plan national en la matière, dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions du Plan d'action national en matière de démocratie et des droits de l'Homme, conformément aux dispositions constitutionnelles pertinentes et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, conclut communiqué.



Dans son rapport sur les protestations de Jerada, le Conseil attire l'attention sur la nécessité d'ouvrir un dialogue national sur la question des entreprises et des droits de l'Homme

Haro sur l'hydrochloroquine



En enregistrant 2.719 nouveaux cas Covid+ et 19.000 cas actifs, samedi à 18H, on se doute bien que les autorités sanitaires tentent de trouver un moyen pour éviter l'engorgement des structures médicales dédiées au Covid-19. Dans cette optique, le ministère de la Santé envisagerait la vente de l'hydroxychloroquine dans les pharmacies. Une décision loin d'être incongrue dans le sens où 89% des patients Covid+ ont des formes asymptomatiques ou bénignes. Du coup, ils sont éligibles à un suivi à domicile.

Dès lors, pour se procurer de l'hydroxychloroquine et notamment le fameux médicament dit Plaquenil, dont la boîte de 30 comprimés coûte 51,10 DH, il suffira au patient de se rendre en pharmacie muni d'un test positif au coronavirus et d'une ordonnance. Jusqu'ici tout va bien, d'autant que les médecins libéraux pourraient avoir la possibilité de suivre leurs patients contaminés, isolés à domicile. Oui mais voilà, les choses ne sont pas aussi simples que cela. D'abord, le Plaquenil n'est pas uniquement utilisé pour combat-

tre le Covid-19. Par conséquent, il y a une crainte quant à sa disponibilité pour traiter d'autres maladies. Ensuite, comment faire semblant de ne pas être au courant de la nouvelle méta-analyse indiquant que l'hydroxychloroquine augmente la mortalité avec l'azithromycine ?

Depuis le début de l'épidémie, les hésitations des autorités sanitaires marocaines ne se comptent plus. Pourtant, il ne leur a pas fallu bien longtemps pour jeter leur dévolu sur l'hydroxychloroquine. En effet, le Maroc a administré aux patients Covid+ ce traitement qui a longtemps divisé le monde. Comme la prise du médicament se faisait sous surveillance médicale, il n'y avait pas de crainte concernant notamment un surdosage, comme cela a été observé aux Etats-Unis. Mais maintenant que la situation a changé du tout au tout, ce risque se fait de plus en plus pesant, tout comme celui de la disponibilité du médicament dans le cadre d'un traitement d'appoint ou de prévention des rechutes des lupus systémiques par exemple. Une maladie chronique auto-immune considérée comme l'une des premières causes de réduc-

tion de la mobilité physique et de mortalité chez les femmes jeunes au Maroc où plus de 20.000 d'entre elles en sont atteintes.

L'autre problématique liée à

“

Faut-il prendre au sérieux les études qui soutiennent qu'il ne s'agit nullement d'un remède miracle ?

l'hydrochloroquine tient plus dans le fond que dans la forme. En effet, l'efficacité de ce traitement n'est toujours pas tranchée. De nouvelles recherches scientifiques prennent ses partisans à contre-pied. Comme d'habitude, deux hypothèses s'entrechoquent. Il y a, d'un côté, des chercheurs belges et italiens qui estiment que l'hydroxychloroquine permet une réduction de 30 % de la mortalité face au Covid-19. Et de l'autre, la Société de pathologie infectieuse de langue française expliquant récemment par le biais d'un communiqué que « d'une part, la prescription de l'hydroxychloroquine aux patients atteints de Covid-19 n'a pas fait la preuve de son efficacité » et, d'autre part, « des études rigoureuses réalisées par des équipes, sans a priori, au niveau international, ont toutes conclu sur l'absence de bénéfice, tandis que le risque de décès lié à un mauvais usage est, lui, parfaitement avéré ».

Dans ce cas-là, qui croire ? « Futura-sciences », un portail web d'information a fait écho d'une méta-analyse, autrement dit, une méthode scientifique systématique combinant les résultats

d'une série d'études indépendantes sur un problème donné, selon un protocole reproductible. Cette dernière, produite par un collectif intitulé « No Fake Science », publiée dans la revue médicale mensuelle, « Clinical Microbiology and Infection (CMI) », fait état de nouveaux arguments qui corroborent à la fois l'idée selon laquelle l'hydroxychloroquine n'apporte pas de bénéfice contre le Covid-19, et que son usage en conjonction avec l'azithromycine augmenterait la mortalité. Bref, vous l'aurez deviné, ce dont on peut être sûr, c'est que l'on est sûr de rien. Car depuis le début de l'épidémie, les scientifiques se rejoignent autant qu'ils se contredisent. Maintenant, le remède miracle ne serait plus l'hydroxychloroquine mais plutôt les corticoïdes. Or, ces mêmes corticoïdes « n'ont pas montré de bénéfice lors d'infections virales, y compris à d'autres coronavirus ; ils sont à éviter, sauf s'ils sont prescrits pour une autre indication », d'après la revue médicale suisse. En somme, ces hésitations et contradictions confirment que le nouveau coronavirus n'a pas encore livré tous ses secrets.

Chady Chaabi

Nouvel assouplissement des mesures sanitaires à Béni Mellal

Les autorités locales de la préfecture de la province de Béni Mellal ont décidé, vendredi, d'assouplir plusieurs mesures prises, récemment, à titre préventif pour limiter la propagation de la pandémie de Covid-19.

Ainsi, les autorités locales ont-elles décidé de prolonger à 21h00 l'heure de fermeture des hammams, des salles de sport et des commerces de proximité au lieu de 20h00, indique un communiqué de la préfecture de Béni Mellal parvenu à la MAP.

Elles ont, de même, décidé de prolonger les heures d'ouverture des marchés à 18h00, de rouvrir le marché pilote de Kasbat Tadla et de fixer ses heures de fermeture à 20h00, outre la réouverture du marché de Ksiba de 8h00 à 14h00.

Toutefois, les travailleurs des hammams doivent, avant l'ouverture de ces lieux, subir des tests PCR prouvant qu'ils ne sont pas positifs au Covid-19, explique le communiqué.

Les autorités locales appellent les citoyens de la région de Béni Mellal-Khénifra au respect individuel et collectif des règles de prévention, particulièrement, l'hygiène, le port correct et permanent du masque, la distanciation physique en plus d'éviter les rassemblements et de ne sortir qu'en cas d'extrême nécessité.

Elles ont, par ailleurs, procédé, vendredi, à la démolition de sept constructions anarchiques dans le cadre des efforts de lutte contre ce phénomène qui a eu des répercussions néfastes sur le paysage et le développement de la ville.

Un communiqué de la wilaya de la ré-



gion de Béni Mellal-Khénifra a fait savoir que trois bâtiments avec sous-sol et quatre autres complètement achevés sis au troisième arrondissement de Béni Mellal, ont été démolis sous la supervision des agents et auxiliaires de l'autorité de cet arrondissement appuyés par des éléments des Forces auxiliaires et de la Sûreté nationale.

Ces bâtiments en cours de construc-

tion devaient être vendus par des lotisseurs et marchands des constructions anarchiques, a ajouté la même source, soulignant qu'une enquête a été ouverte par les autorités locales afin d'élucider les circonstances de cette affaire et s'informer sur les activités de ces personnes sous la supervision du parquet compétent.

Cette opération s'inscrit dans le cadre

des mesures prises par les autorités régionales pour la répression des auteurs des constructions illégales et pour "stopper l'hémorragie urbaine" que connaissent plusieurs localités de la région, conformément aux dispositions de la loi n°66-12 relative au contrôle et à la répression des infractions en matière de construction et à la loi n° 25-90 relative aux lotissements, groupes d'habitations et morcellements.

Desserrement des restrictions dans la province d'Ouarzazate



Les autorités locales de la province d'Ouarzazate, sur recommandation du comité provincial de vigilance sanitaire, ont annoncé, samedi, un assouplissement des mesures de confinement partiel au niveau du territoire de la province,

compte tenu de l'évolution positive de la situation épidémiologique de Covid-19.

A la suite d'une réunion du comité provincial de vigilance sanitaire, tenue vendredi au sujet de la situation épidémiologique qui s'est nettement amé-

liorée ces derniers jours, le gouverneur de la province a décidé de nouvelles mesures concernant le dispositif de prévention et de protection en vigueur depuis le 6 septembre courant pour faire face à la deuxième vague de la pandémie, indique-

t-on auprès de la province.

Il s'agit notamment de prolonger de soixante minutes l'heure de fermeture des commerces et services et du couvre-feu le soir.

Les commerces fermeront désormais à 22h (jusqu'à 5

heures du matin) au lieu de 21h auparavant et le couvre-feu interdisant les déplacements et la circulation à 23h au lieu de 22h, précise un communiqué de la province.

Cette nouvelle mesure prend effet à partir de dimanche 27 septembre à 20h et sera maintenue en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique dans la province, indique la même source, ajoutant que l'ensemble des autres mesures de prévention, prises les 3 et 4 septembre par le Comité provincial de vigilance sanitaire, restent inchangées.

Le comité de vigilance recommande vivement aux habitants d'observer strictement les mesures de protection et de prévention, telles que les règles de distanciation physique, le port du masque, le lavage fréquent des mains, en plus d'éviter les rassemblements familiaux qui se sont avérés de véritables vecteurs de propagation de l'épidémie.

Noureddine Bensouda : *La généralisation de la couverture sociale nécessite une cohérence dans l'investissement à engager*

La mise à niveau de l'offre de soins sur les plans quantitatif et qualitatif est impérative pour la réussite du chantier, selon le trésorier général du Royaume



La généralisation de la couverture sociale requiert la mise en place d'une cohérence dans l'investissement à engager entre les différentes composantes du système de santé, a indiqué, samedi, le trésorier général du Royaume, Noureddine Bensouda.

La généralisation de cette couverture

sociale aura nécessairement pour effet de créer une demande supplémentaire en termes de soins de santé, a-t-il relevé lors d'un colloque-webinaire, organisé par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration - Trésorerie générale du Royaume- et l'Association pour la Fondation internationale de

finances publiques (FONDAFIP), avec le soutien de la Revue française de finances publiques (RFFP).

En outre, la concrétisation et la réussite du chantier ambitieux de couverture sanitaire universelle passent, d'abord et avant tout, par la mise en place des préalables nécessaires en termes de mise à niveau de l'offre de soins, a ajouté le responsable.

Noureddine Bensouda a noté que l'aspect quantitatif de l'offre de soins est important, mais son aspect qualitatif l'est aussi, appelant, à ce titre, à s'assurer que les efforts engagés en termes de ressources humaines, d'infrastructures et de matériel et consommables, soient accompagnés d'une amélioration de la qualité des soins.

Par ailleurs, le responsable a fait savoir que le taux de couverture médicale a connu "une nette progression", passant de 16% avant l'entrée en vigueur de l'Assurance maladie obligatoire en 2005, à environ 68% actuellement, ajoutant que la progression de ce taux s'est accompagnée d'une évolution des taux de prise en charge des frais médicaux, qui peuvent aujourd'hui atteindre 100% dans le cas des affections de longue durée (ALD) et des affections lourdes et coûteuses (ALC).

De même, la mortalité maternelle a drastiquement baissé, passant d'un ratio de 228 décès pour 100.000 naissances vi-

vantes durant la période 1992-1997 à un ratio de 72,6 décès pour la période 2015-2016, a-t-il rappelé.

Certes, le système de santé marocain connaît des "évolutions indéniables", a-t-il fait observer, avant de souligner que, de par sa nature et sa construction, ce système est contraint de s'adapter, voire de "se renouveler constamment et d'anticiper les évolutions et les mutations de la société", dont la principale est le vieillissement de la population. Entre 2020 et 2060, le nombre de personnes de plus de 65 ans devrait être multiplié par trois.

La nécessité est donc de mettre en place une réelle cohérence de la politique de la santé, une volonté ferme de coordination entre les différents acteurs et une bonne répartition des tâches, a-t-il insisté.

Il s'agit, d'après Noureddine Bensouda, de mettre de l'ordre dans les prélèvements fiscaux avec comme principe "l'universalité de l'impôt", ou tout simplement le respect du principe édicté par l'article 39 de la Constitution.

De surcroît, "notre futur sera également marqué par l'omniprésence du digital et de l'intelligence artificielle. Un futur où les interactions et les liens de causalité entre divers secteurs seront encore plus complexes, nécessitant l'intégration de la santé dans toutes les composantes des politiques publiques", a-t-il fait remarquer.

Mohcine Zouak : *La transition numérique pose le défi de repenser l'école*

Pour le directeur de l'AREF de Fès-Meknès, il est nécessaire de faciliter le transfert des pratiques pédagogiques d'un mode à un autre

La transition numérique pose un défi majeur pour le système éducatif, en ce sens qu'elle implique une redécouverte de l'école et un changement de ses mécanismes usuels, a souligné le directeur de l'Académie régionale d'éducation et de formation de Fès-Meknès (AREF), Mohcine Zouak.

"La question n'est pas seulement liée à l'adoption de différents outils ou technologies, mais plutôt à la gestion de ce changement, qui nécessite de nombreuses adaptations dans les représentations et les pratiques et la mise en place d'un environnement éducatif qui facilite la transformation numérique pour assurer le transfert des pratiques pédagogiques d'un mode matériel à un autre numérique", a-t-il dit lors d'un forum régional sur l'apprentissage numérique, orga-

nisé par l'AREF.

L'impact de la pandémie du coronavirus sur le système éducatif constitue un "catalyseur" pour accélérer l'accès à la société de connaissance et une occasion d'examiner les caractéristiques du modèle pédagogique renouvelé souhaité, a-t-il ajouté.

Il a également fait savoir que l'organisation de ce forum régional s'inscrit dans le cadre de l'exploration des moyens de développement de l'éducation et l'apprentissage numérique, sur la base d'une évaluation réalisée dans le secteur de l'enseignement à distance durant la période du confinement, d'une part, et dans le cadre de l'accélération de l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans le domaine de l'éducation, d'autre part.

De son côté, Khaled Faris,

inspecteur général des affaires éducatives, a mis l'accent dans son intervention axée sur "l'éducation numérique : de l'exclusion à l'institutionnalisation", sur l'adoption par le ministère de l'option de l'enseignement à distance comme mécanisme permettant d'assurer la continuité de l'éducation, afin de poursuivre la scolarité conformément à l'apprentissage pédagogique.

Le ministère a formé une équipe pour coordonner cette opération et a mis en place une carte pédagogique et de communication dans laquelle les efforts de toutes les structures sont déployés pour assurer la mise en œuvre la plus appropriée de ce choix et garantir tous les ingrédients et les conditions nécessaires à sa réussite, a-t-il relevé.

Cette réunion avait pour ob-



jectif d'exposer les grandes lignes d'un plan d'action destiné à développer l'apprentissage numérique et à distance dans les

établissements d'enseignement, à travers l'usage approprié des technologies de l'information et de la communication.



Melbourne lève son couvre-feu, à l'approche du million de morts dans le monde



La pandémie de Covid-19 s'approche du chiffre symbolique d'un million de morts, neuf mois après son déclenchement, avec un regain de contaminations à New York ou à Rangoun mais une accalmie à Melbourne.

Le couvre-feu nocturne à Melbourne, deuxième ville d'Australie, sera levé ce lundi, près de deux mois après avoir été imposé. Seuls 16 nouveaux cas de contamination et deux décès ont été enregistrés dimanche dans l'Etat et le nombre de cas actifs est passé sous les 400 pour la première fois depuis le 30 juin.

Les 5 millions d'habitants de Melbourne pourront désormais sortir de chez eux à tout moment pour travailler, faire du sport ou faire les courses. Mais ils devront rester dans un rayon de cinq kilomètres autour de leur domicile, sous peine d'une amende de près de 5.000 dollars australiens (3.000 euros).

"Personne n'a le droit de gâcher ce que les habitants de Victoria ont fait, et de propager potentiellement la maladie", a déclaré Daniel Andrews, Premier ministre de l'Etat du Victoria, dont Melbourne est la capitale.

Par contre, l'Etat de New York, an-

cien épiscentre de l'épidémie aux Etats-Unis, a enregistré, pour la première fois depuis le 5 juin, plus de 1.000 cas de contamination en une journée. La situation est cependant bien meilleure qu'au printemps, au plus fort de la crise. Mercredi, les restaurants de la ville de New York, qui servaient déjà en extérieur, pourront rouvrir leurs salles, à 25% de leur capacité.

Rangoun, capitale économique et plus grande ville de Birmanie, est confrontée à une flambée d'infections qui fait craindre aux médecins des milliers de nouveaux cas dans les prochains jours.

Le Covid-19 a déjà fait près d'un million de morts et plongé l'économie dans une profonde récession.

Ainsi, sur les neuf premiers mois de l'année, la Tunisie a perdu 60% de ses recettes touristiques, essentielles pour les finances du pays. A Bruxelles, bars et cafés devront fermer leurs portes dès 23H00 à partir de lundi et les tifosi sont frustrés: pour l'instant, les stades italiens ne doivent pas accueillir plus de mille supporters. Ces strictes mesures de précaution provoquent mécontentement et protestations dans certains pays, comme à Londres où dix personnes ont

été arrêtées et quatre policiers blessés samedi lors d'une manifestation qui a rassemblé des milliers d'opposants aux restrictions.

L'Organisation mondiale de la santé redoute désormais que la pandémie ne fasse finalement deux millions de morts si le monde ne se mobilise pas fortement, et les appels se multiplient pour partager équitablement de futurs vaccins. La course au vaccin est lancée et chaque pays veut s'assurer que sa population pourra disposer de doses suffisantes. Etats-Unis, Europe et Japon ont déjà réservé plus de la moitié des doses qui seraient disponibles dans un premier temps.

A l'Assemblée générale annuelle de l'ONU, l'Amérique latine et l'Australie ont réclamé un accès libre aux futurs vaccins. L'Inde, le plus grand fabricant de vaccins au monde, utilisera ses ressources dans la lutte contre la pandémie "pour aider toute l'humanité", a promis samedi son Premier ministre Narendra Modi.

Au total dans le monde, on a recensé 993.438 morts depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP samedi à 11h00 GMT. Plus de 32,6 millions de cas d'infection ont été officiellement diag-

nostiqués, dont au moins 22,3 millions aujourd'hui considérés comme guéris.

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché en nombre de morts et de cas, avec 204.486 décès. Viennent ensuite le Brésil avec 141.406 morts, l'Inde avec 93.379 morts, le Mexique avec 75.844 morts et le Royaume-Uni avec 41.936 morts.

En Espagne, la région de Madrid s'apprête à étendre à de nouvelles zones les restrictions en vigueur. A partir de ce lundi, 167.000 habitants supplémentaires - soit un peu plus d'un million de personnes - ne pourront sortir de leur quartier que pour aller travailler, se rendre chez le médecin ou emmener leurs enfants à l'école.

Au Royaume-Uni, près de la moitié du Pays de Galles a fait l'objet d'un confinement local: depuis dimanche à 18h00, il est interdit d'entrer dans les villes de Cardiff et de Swansea ou d'en sortir sans raison professionnelle ou scolaire.

En France, un collectif de médecins a réclamé la mise en place de "mesures drastiques" pour éviter "une deuxième vague bien plus difficile à gérer pour les hôpitaux et les services de réanimation que la première".

Combats meurtriers au Karabakh, l'Azerbaïdjan et l'Arménie au bord de la guerre



L'Arménie et l'Azerbaïdjan étaient au bord de la guerre dimanche, des combats meurtriers ayant éclaté entre les forces azerbaïdjanaises et la région séparatiste du Nagorny Karabakh soutenue par Erevan. Les belligérants ont fait état de victimes militaires et civiles. Selon la partie arménienne, une femme et un enfant ont été tués.

Un conflit majeur impliquant l'Azerbaïdjan et l'Arménie pourrait entraîner l'intervention des puissances en concurrence dans la région du Caucase, la Russie et la Turquie. Le conflit autour du Nagorny Karabakh, qui a fait sécession de l'Azerbaïdjan avec le soutien arménien, nourrit les tensions régionales depuis 30 ans.

Après l'annonce des premiers combats dimanche matin, le Premier ministre arménien, Nikol Pachinian, a décrété "la mobilisation générale" et l'instauration de "la loi martiale", tout comme les autorités du Karabakh.

"Soutenons fermement notre Etat, notre armée (...) et nous allons vaincre. Longue vie à la glorieuse armée arménienne!", a-t-il écrit sur Facebook.

Le président azerbaïdjanais, Ilham Aliev, a lui aussi promis la victoire.

"L'armée azerbaïdjanaise combat aujourd'hui sur son territoire, défend son intégrité territoriale, porte des coups dévastateurs à l'ennemi. Notre cause est juste et nous allons vaincre", a-t-il dit, dans un discours à la télévision.

Moscou a appelé dès dimanche matin "à un cessez-le-feu immédiat" et à des pourparlers, alors que les deux camps se rejettent la responsabilité des hostilités.

La France, médiatrice du conflit avec la Russie et les Etats-Unis dans le cadre du Groupe de Minsk, a aussi appelé à "cesser immédiatement les hostilités".

Un porte-parole du président turc Recep Tayyip Erdogan, allié traditionnel de Bakou, a lui dénoncé sur Twitter une "attaque de l'Arménie".

Le ministère azerbaïdjanais de la Défense a indiqué pour sa part avoir lancé une "contre-offensive sur toute la ligne de front" du Karabakh, afin de "mettre fin à des activités militaires des forces armées de l'Arménie".

"Des morts et des blessés ont été rapportés parmi les civils et les militaires", a ajouté la présidence azerbaïdjanaise, tandis que le médiateur public du Karabakh a déclaré qu'il y avait

"des victimes civiles".

Aucun bilan chiffré n'a été avancé, tandis que le ministère de la Défense du Karabakh a dit avoir infligé "de lourdes pertes" à l'adversaire.

L'Azerbaïdjan avait auparavant indiqué qu'un de ses hélicoptères avait été abattu mais que son équipage était sain et sauf. Il affirme avoir détruit 12 batteries anti-aériennes. "Tôt ce matin, la partie azerbaïdjanaise a lancé des bombardements (...) nous appelons la population à se mettre à l'abri", a pour sa part indiqué le porte-parole de la présidence séparatiste sur sa page Facebook.

Le Nagorny Karabakh est une région sécessionniste d'Azerbaïdjan, peuplée majoritairement d'Arméniens et soutenue par l'Arménie. Elle a été le théâtre d'une guerre au début des années 90 qui a fait 30.000 morts, et depuis lors, les autorités azerbaïdjanaises veulent en reprendre le contrôle, par la force si nécessaire. Des pourparlers de paix sont dans l'impasse depuis de longues années. Des combats opposent régulièrement séparatistes et Azerbaïdjanais, mais aussi Erevan et Bakou.

En 2016, de graves heurts avaient déjà failli dégénérer en guerre au Ka-

rabakh, et des combats meurtriers ont aussi opposé en juillet 2020 Arméniens et Azerbaïdjanais à leur frontière nord.

Les deux camps ont l'habitude de se rejeter la responsabilité de ces flambées de violence. Le président Aliev avait menacé vendredi l'Arménie de représailles, en raison de son "comportement agressif", et accusé Erevan de "faire échouer à dessein les négociations" de paix sur le Karabakh. Il avait estimé que l'Arménie préparait des "dizaines de milliers d'hommes" pour attaquer l'Azerbaïdjan.

Bakou a profité de ses réserves immenses de pétrole pour dépenser sans compter en matière d'armement. L'Azerbaïdjan peut aussi compter sur le soutien du président turc, qui considère l'Arménie comme une menace pour la stabilité du Caucase.

L'Arménie, bien plus pauvre, est par contre plus proche de la Russie, qui y dispose d'une base militaire. Erevan appartient aussi à une alliance politico-militaire dirigée par Moscou, l'Organisation du traité de sécurité collective.

Le Kremlin, qui se positionne en arbitre régional, livre des armes aux deux pays.

Au Liban, l'incertitude à son paroxysme après l'échec à former un gouvernement



Le Liban se réveille dimanche sans la moindre perspective de sortie de crise après le renoncement du Premier ministre désigné Moustapha Adib, incapable de former un gouvernement en raison de querelles politiciennes sur les portefeuilles, malgré les pressions internationales. Ce renoncement semble marquer l'échec de l'initiative lancée après la tragique explosion du 4 août au port de Beyrouth, par le président français Emmanuel Macron.

Les partis politiques libanais s'étaient engagés auprès de M. Macron, venu à Beyrouth début septembre, à former un cabinet composé de ministres "compétents" et "indépendants" dans un délai de deux semaines.

Mais samedi, M. Adib, chargé le 31 août de former un nouveau gouvernement, a jeté l'éponge, mettant en avant l'inexistence d'un consensus entre les forces politiques en

dépit de l'urgence de mettre le pays sur la voie des réformes économiques vitales. "La page Moustapha Adib tournée, et maintenant?", s'interroge en une le quotidien francophone L'Orient-Le Jour, parlant de "saut dans l'inconnu, voire d'une autoroute vers « l'enfer »". "Un renoncement aux graves répercussions et les regards tournés vers Macron", titre le quotidien arabophone Annahar.

Les craintes vont crescendo d'une dégradation supplémentaire de la situation dans le pays, où la classe dirigeante est accusée de corruption, d'incompétence et d'indifférence par une grande partie de la population.

Selon la Constitution, le chef de l'Etat doit désormais mener de nouvelles consultations parlementaires contraignantes pour désigner un Premier ministre. Mais ce processus risque, une nouvelle fois, de s'éterniser, voire d'échouer alors que le Liban,

où le mouvement pro-iranien Hezbollah domine la vie politique, a besoin de mener les réformes réclamées par la communauté internationale pour débloquer des milliards de dollars d'aide.

"Il y avait une chance et il y avait beaucoup de pression pour former un gouvernement. Cela ne s'est pas produit, ce qui signifie que le problème est plus grand" que les considérations locales, affirme à l'AFP Sami Atallah, directeur du Centre libanais d'études politiques. Il faisait allusion aux tensions géopolitiques, notamment entre les Etats-Unis et l'Iran, deux pays ennemis, sur le Liban. Washington considère le Hezbollah chiite comme une "organisation terroriste".

La formation du gouvernement libanais a été, dans les faits, entravée par les revendications du Hezbollah et de son allié Amal qui réclamaient le portefeuille des Finances.

Selon les observateurs,

l'obstination du tandem chiite est liée aux sanctions américaines imposées à un ministre du parti Amal, qui était aux Finances, et à deux compagnies affiliées au Hezbollah. "Un tel degré d'irresponsabilité, quand le sort du Liban et de son peuple est en jeu! Politiciens, avez-vous vraiment saboté cette chance unique créée par la France?", s'est insurgé samedi le coordinateur spécial de l'ONU pour le Liban, Jan Kubis.

M. Macron avait averti que si les promesses de former rapidement un gouvernement et de procéder à des réformes n'étaient pas tenues d'ici octobre, "il y aura des conséquences".

M. Adib avait succédé à Hassan Diab qui avait démissionné après l'explosion dévastatrice survenue le 4 août dans un entrepôt où étaient stockées d'importantes quantités de nitrate d'ammonium au port de Beyrouth: plus de 190 morts, plus de 6.500 bles-

sés et des quartiers entiers détruits.

C'était le drame de trop dans un pays souffrant depuis des mois d'une dégringolade de la monnaie nationale, d'une hyperinflation et d'une paupérisation à grande échelle de sa population, sans oublier la pandémie de Covid-19.

L'explosion avait attisé la colère de la population contre la classe politique quasi inchangée depuis des décennies, un ras-le-bol accentué par la très faible mobilisation de l'Etat pour aider les sinistrés.

Lundi, Michel Aoun, un allié du Hezbollah, avait averti que le Liban se dirigerait vers "l'enfer" si un nouveau gouvernement n'était pas formé. Pour le politologue Karim Bitar, "à défaut d'aller en enfer, nous assisterons probablement à une escalade de la violence, à une fragilisation de toutes les institutions publiques, à une aggravation de la crise économique et (...) à une vague d'émigration".

L'emprunt obligataire émis par le Maroc sur le MFI, une opération réfléchie et raisonnable

L'emprunt obligataire sur le marché financier international (MFI) de 1 milliard d'euros (Md€), émis récemment par le Maroc, est "réfléchi" et "raisonnable", permettant à la fois de rééquilibrer le budget de l'Etat à un niveau admissible et de soutenir les réserves en devises, a souligné l'analyste économique Mehdi El Fakir.

Cet emprunt est à un niveau "résilient", ce qui reflète la confiance dont jouit le Maroc sur le plan international par rapport à sa solvabilité, a relevé M. El Fakir dans une déclaration à la MAP. S'agissant des taux de rendement de cet emprunt, l'analyste les a qualifiés d'"exemplaires" dans un sens où ils ne sont pas impactés par une prime de risque qui pourrait refléter éventuellement un doute par rapport à la solvabilité du Maroc.

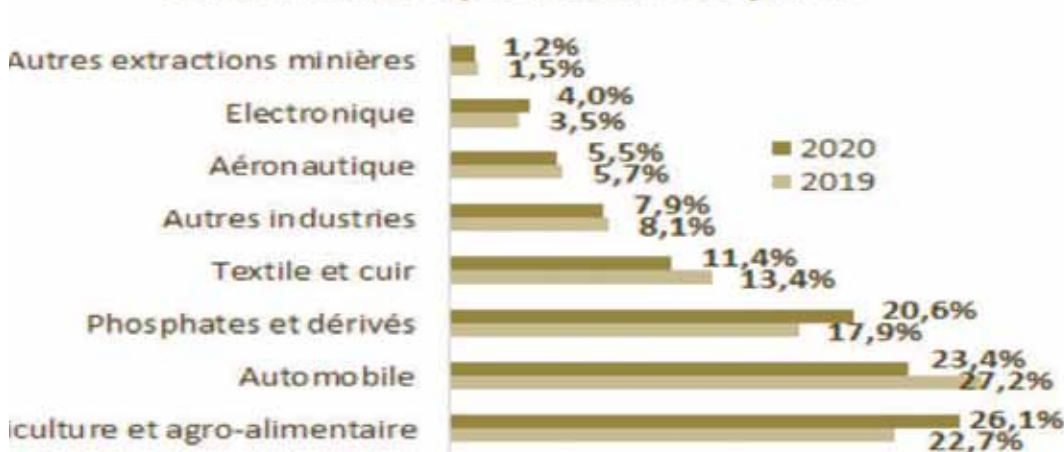
Et de poursuivre que la valeur ajoutée de cette émission réside dans son maintien des conditions "propices" pour que l'Etat puisse "jouer son rôle de soutien à la croissance", mais "surtout de maintenir les ingrédients d'une relance", notamment la confiance que les investisseurs ont sur la robustesse de l'économie nationale, rapporte la MAP.

"Il s'agit d'un arbitrage et pas d'un choix délibéré, car les conditions étaient normales et à un niveau résilient, eu égard aux impératifs et du caractère singulier du contexte", a expliqué M. El Fakir. Jeudi, le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration a annoncé que le Maroc a émis avec succès un emprunt obligataire sur le marché financier international de 1 milliard d'euros (Md€) en deux tranches de 500 millions d'euros (M€) chacune.

La 1ère tranche d'une maturité de 5 ans et demi est assortie d'un prix de 99,374% et d'un taux de rendement de 1,495%, soit un coupon de 1,375%, alors que la seconde tranche d'une maturité de 10 ans est assortie d'un prix de 98,434% et d'un taux de rendement de 2,176%, soit un coupon de 2%.

Les exportations nationales accumulent les contre-performances

Structure des exportations à fin juillet



Source: OC; Elaboration: DEPF

Les exportations de biens se sont limitées à 140 milliards de dirhams à fin juillet 2020, a annoncé la Direction des études et prévisions financières (DEPF) soulignant une baisse de 17% sur un an.

A en croire l'institution publique, relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de Réforme de l'Administration, «cette évolution a résulté, particulièrement, des contributions négatives de tous les secteurs, en lien avec l'impact de la crise sanitaire du Covid-19».

Selon la dernière note de conjoncture de la DEPF (N°283), l'automobile s'est hissé au premier rang des secteurs fortement impactés par la crise sanitaire, avec un chiffre d'affaires à l'export qui s'est rétréci de 28,7% à 32,8 milliards de dirhams.

«Cette évolution résulte, essentiellement, du recul des ventes des segments de la construction automobile (-35,3%), du câblage (-35%) et de l'intérieur véhicules et sièges (-23,3%)», a expliqué la Direction précisant que la part de ce secteur dans le total des exportations des biens s'est ainsi repliée à 23,4% contre 27,2% un an auparavant.

En dépit de ce recul, il ressort tout de même des analyses des économistes de la DEPF que ce secteur a connu une reprise durant le mois de juillet dernier, illustrée par un accroissement de ses exportations de 18,2% en glissement annuel.

Affectées par la baisse des ventes des vêtements confectionnés (-34,7%), de celle des articles de bonneterie (-32,3%) et des chaussures (-20,8%), les ventes à l'étranger du secteur du textile et cuir ont, pour leur part, accusé un recul de 29,5% pour s'établir à 15,9 milliards de dirhams.

Il importe de noter que les exportations du secteur de l'agriculture

et agroalimentaire ont, de leur côté, accusé une baisse de 4,7% à fin juillet 2020, pour s'établir à 36,5 milliards de dirhams.

Cette contre-performance est liée essentiellement au recul des ventes de l'industrie alimentaire de 6,4%, a expliqué la DEPF faisant savoir, en revanche, que la part de ce secteur dans le total des exportations a gagné 3,4 points passant de 22,7% à 26,1% à fin juillet 2020. Et de constater qu'elle dépasse ainsi le secteur automobile.

S'agissant des ventes de phosphates et dérivés, les économistes de la DEPF ont relevé un recul de 4,2% à 28,8 milliards de dirhams, en raison principalement de la baisse des prix internationaux de phosphate.

Il est à souligner que «le secteur de l'aéronautique a vu ses expéditions fléchir de 21,2% à 7,6 milliards de dirhams, sur fond de recul des expor-

tations relatives à l'EWIS (-37,2%) et à l'assemblage (-8,7%)», selon les chiffres publiés dans la note de conjoncture.

La même source relève également que «des exportations des secteurs de l'électronique et des autres extractions minières ont reculé respectivement de 5,6% et 31,2% pour s'établir à 5,6 et 1,7 milliards de dirhams». Tandis que celles des autres industries ont connu une baisse de 18,9% pour se situer à 11 milliards de dirhams.

Comme l'a relevé la DEPF dans sa note, «la conjoncture économique nationale demeure impactée, d'une part, par les implications négatives de la sécheresse et, d'autre part, par la persistance des incertitudes liées à l'évolution de la crise sanitaire qui a frappé de plein fouet la plupart des secteurs économiques et des échanges extérieurs».

Commentant la situation des exportations marocaines à l'ère de Covid-19, le président de l'Association marocaine des exportations (ASMEX), Hassan Sentissi El Idrissi, confiait dans une interview à l'agence MAP : «Nos exportations représentent uniquement 0,15% dans le commerce mondial» soulignant que «deux pays (Espagne et France) s'accaparent la part du lion de nos échanges extérieurs».

Selon les résultats d'une étude sur l'offre exportable réalisée par l'ASMEX, en partenariat avec le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique et l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), le Maroc n'est pas présent «sur les grands marchés importateurs bien que nous ayons un grand potentiel dormant principalement au niveau des régions et secteurs», soulignait-il.

Dans cet entretien, réalisé il y a

une dizaine de jours, le président de l'ASMEX faisait également remarquer qu'actuellement, il y a un manque de visibilité certain sur l'ensemble des marchés mondiaux. Et d'ajouter : «Notre principal client, l'Union européenne (UE), est en crise, ce qui a impacté gravement des secteurs comme l'automobile, l'aéronautique, le textile-habillement, le tourisme dont une grande partie est totalement liée à cette région».

Pour Hicham Boudraa, directeur général par intérim de l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), «la crise sanitaire Covid-19, que nous traversons actuellement, présente de très nombreuses opportunités que notre économie ainsi que nos opérateurs gagneraient à saisir».

Egalement interrogé par la MAP, ce dernier notait : «Les répercussions de la crise du coronavirus ont entraîné une refonte globale des chaînes de valeur partout dans le monde et en particulier dans la région méditerranéenne. C'est le cas des pays de l'Union européenne qui pourraient bientôt commencer à revoir certaines de leurs positions et alliances économiques sur la scène internationale. Dans ce contexte, le Maroc continue de revendiquer un certain nombre d'avantages pour les opérateurs européens».

Selon lui, «malgré des coûts de production assez élevés par rapport aux autres pays asiatiques, le Royaume offre une proximité géographique et une efficacité logistique imbattables».

Grâce à son très vaste réseau d'accords de libre-échange (accès direct à plus de 1,3 milliard de consommateurs dans 56 pays), le Maroc se présente comme une plateforme de réexportation vers plusieurs autres pays à travers les cinq continents».

Alain Bouithy



Une situation résultant, particulièrement, des contributions négatives de tous les secteurs, en lien avec l'impact de la crise sanitaire du Covid-19

La CGEM révèle ses propositions pour le PLF-2021

La Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a publié, vendredi, ses propositions pour la préparation de la loi de Finances au titre de l'année 2021.

Ces propositions s'articulent essentiellement autour de cinq grands axes, à savoir la préservation du tissu productif et de l'emploi, le soutien à la demande et appui au social, la reconstitution des fonds propres, le soutien à la trésorerie des entreprises, outre la simplification de la relation avec l'administration, précise la CGEM.

L'élaboration de cette loi, qui intervient dans ce contexte exceptionnel marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), devrait reposer sur deux principes. Il s'agit du discours de S.M le Roi Mohammed VI à l'occasion de la fête du Trône (injection de 120 milliards de DH dans l'économie

nationale, création d'un fonds d'investissement stratégique et généralisation de la couverture sociale) et du Plan de relance économique de la CGEM. Ce plan recommande la gestion de la masse salariale pour préserver le maximum d'emplois, l'extension progressive de la couverture sociale, des politiques d'achats publics et orientation contenu local, le maintien et la priorisation des investissements et des achats publics, des dettes long terme conditionnées, des mécanismes pour la reconstitution des fonds propres, outre une TVA incitative à la demande et lutte contre l'informel.

En août dernier, le chef du gouvernement a adressé une circulaire aux ministres, ministres délégués, hauts-commissaires et au commissaire général sur l'élaboration du PLF-2021.

La bonne tenue du secteur extractif se confirme au deuxième trimestre

La bonne tenue du secteur extractif au deuxième trimestre 2020 s'est confirmée par une progression de son indice de production de 7,6%, après un recul de 0,4% un trimestre plus tôt et de 1,2% un an auparavant, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF). Cette hausse intervient parallèlement au renforcement du volume de la production de phosphate roche, principal composante du secteur, de 9,1% (après +0,1% et -1,3% respectivement), fait savoir la DEPF dans sa note de conjoncture de septembre 2020.

En moyenne, l'indice de production

du secteur a augmenté de 3,6% au terme du premier semestre 2020, après +2,8% il y a une année, précise la même source.

Du côté des échanges extérieurs, le volume des exportations de phosphate roche s'est renforcé de 5,5% à fin juillet 2020, indique la DEPF, ajoutant que les ventes à l'étranger des dérivés de phosphates se sont affermies en volume de 14,4% au cours de la même période.

Toutefois, sous l'effet de la baisse des prix, le chiffre d'affaires total à l'export du groupe OCP a baissé de 4,2% pour se situer à 28,8 milliards de dirhams (MMDH).

L'événementiel en quête de perspectives meilleures

L'événementiel, industrie quasiment à l'arrêt depuis le début de cette crise sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus, semble toujours à la recherche de perspectives meilleures pour sauver tout un écosystème de

métiers.

La situation des professionnels est critique et s'aggrave continuellement puisque l'organisation de cérémonies et d'événements est toujours proscrite et les frontières restent fermées jusqu'à nouvel ordre. La demission est bien là et pourtant l'espoir de revivre ces moments festifs s'est envolé.

Il s'agit probablement de l'un des secteurs les plus affectés par la pandémie, rapporte la MAP. Depuis mars dernier, entre reports et annulations en cascade d'événements et manifestations majeurs, le secteur subit les conséquences d'une conjoncture internationale qui ne semble pas s'améliorer.

Certes, en cette période de crise, le virtuel a pris le devant de la scène mais pour les professionnels du secteur, les plateformes digitales ne pourront aucunement remplacer le présentiel pour une question de chiffre d'affaires.

Représentant 5% du PIB et as-

surant quelque 190 mille emplois, directs et indirects, cette industrie, pourvoyeuse d'activités, a connu une baisse inédite. Les professionnels ont vu leur chiffre d'affaires baisser de 90% et les faillites sont à l'ordre du jour.

Les restrictions des rassemblements, la fermeture des frontières étant toujours en vigueur, le milieu de l'événementiel est à l'arrêt quasiment total.

De l'avis d'Aziz Bouslamti, président du Groupement professionnel des prestataires de l'événementiel du Maroc (GPPM), depuis l'apparition du Covid-19, l'écosystème de l'industrie de l'événementiel est gravement sinistré et les perspectives d'avenir sont très sombres.

L'arrêt quasi-total des activités de cet écosystème dans son ensemble a gravement affaibli la trésorerie des opérateurs, a déploré M. Bouslamti dans une interview accordée à la MAP, estimant que les retombées économiques de cette industrie se-

ront énormes.

"Déjà l'interdiction des rassemblements et des événements pour des raisons de sécurité sanitaire a ébranlé ce secteur depuis le mois de mars", a-t-il dit, ajoutant que l'avenir reste incertain, car l'organisation d'événements de tous genres n'est pas une priorité dans l'immédiat.

Selon lui, "bien que ces sociétés aient choisi la résilience comme posture, la crise qui les a rattrapées les a obligés à regarder la réalité en face", a-t-il dit, affirmant que "sans reprise rapide de l'événementiel présentiel, aucun espoir n'est permis aujourd'hui".

"Les grandes entreprises ne sont pas nombreuses dans le secteur. Ce sont plutôt les PME et les TPE qui représentent la majorité des opérateurs", a relevé M. Bouslamti, faisant savoir que bien que la majorité de celles-ci ait maintenu les emplois le plus longtemps possible, que d'autres aient bénéficié de l'aide aux salariés durant les 3 premiers mois,

aujourd'hui, beaucoup ont licencié ou entamé le licenciement de leurs employés.

L'organisation d'un événement sollicite 5 secteurs et 30 métiers, dont notamment, les hôteliers, les loueurs de salles de tous genres, les transporteurs aériens et terrestres, les traiteurs, les sociétés de son, en plus des techniciens en tous genres, interprètes et traducteurs, a précisé le responsable, ajoutant qu'à côté, il y a les agences de voyage et celles des médias, qui se réunissent tous autour des agences conseil en événementiel, s'occupant de la coordination de tous ces métiers pour la réussite d'un événement.

Face à un arrêt brutal de toutes sortes d'activités que personne n'aurait pu anticiper, les annulations des manifestations culturelles et sportives qui se sont enchaînées ont éminemment impacté l'écosystème de l'industrie de l'événementiel, considéré parmi les secteurs lourdement sinistrés de cette saison estivale.



Une industrie quasiment à l'arrêt depuis le début de la crise sanitaire

Lancement d'un baromètre régional de l'investissement à Béni Mellal-Khénifra

Le Centre régional d'investissement (CRI) de Béni Mellal-Khénifra a lancé, mercredi, à l'occasion d'une visio-conférence, la version Béta du Baromètre régional de l'investissement.

Ce baromètre se veut un outil permettant aux investisseurs, aux acteurs socio-économiques et aux décideurs régionaux d'avoir plus de visibilité sur l'évolution et les tendances des investissements au niveau de la région et ses échelons territoriaux (provinces et communes).

Avec une fréquence mensuelle de mise à jour des données, le baromètre, grâce à son interactivité, offre la possibilité d'effectuer des paramétrages permettant de faire des analyses approfondies et interactives sur la base de plusieurs critères, à savoir la période, la localité, le secteur d'activité, la nature juridique du foncier, le genre et l'origine de l'investisseur.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur du CRI, Mohamed Amine Bekkali, a affirmé que la prochaine étape de cette action serait de mobiliser toutes les administrations productrices d'information, pour la mise en place d'un baromètre de l'économie régionale permettant de suivre, en temps réel, l'évolution de la situation socio-économique de la région et d'offrir

aux investisseurs l'ensemble des informations nécessaires pour leurs décisions d'investissement.

"Nous vivons actuellement dans une ère de l'information et de la digitalisation, et nous souhaitons, grâce à cette action, encourager toutes les administrations de la région, à valoriser le capital informationnel qu'elles détiennent en le mettant à la disposition des différents utilisateurs qui en ont besoin", a soutenu le responsable régional, relevant que le baromètre est disponible sur le lien suivant (<http://www.coeurdumaroc.ma>).

En effet, les différentes rubriques du baromètre permettent de dresser le profil des investisseurs (genre, origine, forme juridique, taille ...) et la situation du foncier mobilisé ou sollicité (privé, domanial, collectif, forestier ...) et de suivre la tendance d'investissement au niveau de chaque secteur et filière dans la région.

L'organisation des visuels et graphiques du baromètre et la structuration hiérarchique des données de chaque visuel permettent également d'effectuer des analyses très fines et pointues pouvant orienter et ajuster la stratégie de développement des investissements.



Art & culture

Soutien exceptionnel à l'édition et au livre au titre de l'année 2020



Quelque 1.735 projets ont bénéficié d'un soutien pour une enveloppe global de plus de 9,32 millions de dirhams, et ce dans le cadre du soutien exceptionnel à l'édition et au livre au titre de l'année 2020, a annoncé vendredi le ministère de la Culture, de la jeunesse et des sports - département de la Culture.

En application des textes régissant et définissant les modalités de soutien et tenant compte des dispositions du cahier des charges, la commission chargée de l'étude des dossiers de demande de soutien a examiné 3.468 projets, a détaillé le département sur son site web. La commission a retenu 1.735 projets englobant plus de 4,71 mds alloués à l'acquisition de 546 titres, avec un total de 78 090 exemplaires auprès de 43 éditeurs, près de

1,77 mds alloués à l'acquisition de 1064 titres pour un total de 22 765 exemplaires auprès de 31 libraires, près de 1,08 mds alloués à 48 opérations de sensibilisation à la lecture et 1,01 mds alloués pour l'édition de 47 numéros de revues culturelles, a précisé la même source. Ces projets englobent également 522.700 dhs alloués à 21 participations aux salons internationaux du livre (sous réserve des conditions sanitaires), 153.000 dhs alloués à sept bénéficiaires pour des résidences d'auteurs, et 80.000 dhs alloués pour l'édition de deux revues culturelles électroniques. Les ouvrages acquis dans cette opération de soutien exceptionnel serviront à alimenter et à enrichir le fond documentaire des bibliothèques publiques, a ajouté le ministère. Dans le cadre du

soutien au secteur de l'édition et du livre, le ministère a lancé le 17 juin dernier un programme de soutien exceptionnel visant la promotion du livre, de la lecture et l'accompagnement des différents acteurs dans le domaine. Il est à noter qu'après un confinement qui a tout chamboulé, puis une relance en dents de scie, le secteur du livre a beaucoup souffert de la récession économique mondiale, consécutive aux multiples mesures restrictives adoptées pour endiguer la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), la pandémie des temps modernes. Déjà fragiles, les ventes de livres au Maroc ont été fortement impactées en cette période exceptionnelle, les librairies ayant été brusquement contraintes de fermer, alors qu'un passage vers l'e-commerce, opéré à la hâte, n'a rien ar-

rangé, ou presque. "Catastrophique !", ainsi est qualifiée cette période par le président de l'Union professionnelle des éditeurs du Maroc (UPEM), Abdelkader Retnani, également vice-président de la Fédération des industries culturelles et créatives (FICC) qui regroupe libraires, éditeurs, imprimeurs et lecteurs.

La reprise timide de juillet et août, après la levée du confinement, a fait qu'en moyenne, et à ce jour, les libraires et les éditeurs ont perdu jusqu'à 70% de leurs chiffres d'affaires par rapport à 2019, a-t-il confié à la MAP. "C'est énorme pour un secteur déjà assez fragile" avant même la pandémie, déplore le président de l'UPEM, qui prévoit une série de licenciements ou de faillites à cause de la situation agossante.

Plaidoyer à Safi pour la création d'une Fondation du Festival national de l'Aïta



Les participants à une conférence organisée dans le cadre de la 19^e édition du Festival national de l'Aïta ont plaidé, vendredi soir, en faveur de la création d'une Fondation qui aura pour mission d'assurer une gestion professionnelle de cette manifestation culturelle d'envergure.

La création d'une telle structure est de nature à promouvoir ce style musical et conférer à ce festival une dimension internationale, ont-ils expliqué lors de cette rencontre initiée sous le thème "Une pause de réflexion sur le festival de l'Aïta" et marquée par la participation de chercheurs et

spécialistes des questions du patrimoine, ainsi que de responsables du secteur culturel dans la région Marrakech-Safi.

Pour Abderrahim El Atri, professeur de sociologie et d'anthropologie à l'Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, la mise en place d'une Fondation du festival permettra, sans nul doute, de promouvoir ce genre artistique et de le faire sortir de la "marginalisation", dont il a longtemps souffert. Dans ce contexte, il a mis en exergue le rôle de cet art durant la résistance contre le protectorat, un rôle qui reste encore méconnu, notant que les recherches et études

demeurent encore rares sur ce genre artistique qui a longtemps été "marginalisé et associé à la culture de la luxure". Ce chercheur a souligné que l'Aïta est une expression artistique sublime, car faisant appel à plusieurs genres artistiques à la fois (poésie, théâtre, danse, chansons).

Après avoir noté que "l'Aïta a été longtemps lié à la campagne et aux marges et de ce fait, considéré comme un genre artistique n'ayant pas de place dans les villes, ce chercheur a estimé que le retour au local, la réconciliation avec le passé et avec notre patrimoine authentique et l'investissement dans le culturel, constituent une soupape de sécurité contre les impacts négatifs de la mondialisation. Dr. El Atri a, en outre, appelé à lutter contre tous les stéréotypes entourant ce genre, se félicitant de l'intégration de l'aïta dans les sitcoms, une initiative qui a été très appréciée par le public, qui commence, désormais, à se familiariser avec ce genre musical et à fredonner ses paroles. Tout en relevant que ce genre est encore en quête de valorisation, il a estimé que cette dernière commence par le plaidoyer de ce genre artistique à travers les partenariats avec les universités.

De son côté, Ahmed Ferdaous, journaliste et chercheur en patrimoine, est revenu sur les difficultés rencontrées lors du coup d'envoi de la première édition de ce festival,

notant que ce projet culturel, qui est venu enrichir la carte des festivals nationaux, est un acquis qu'il faut préserver en lui garantissant la pérennité. M. Ferdaous a focalisé son exposé sur la gestion médiatique du festival national de l'Aïta, mettant en exergue la relation intime entre l'art de l'Aïta et la Tbourida et la chevalerie. Dans la foulée, il a mis en relief le rôle de cet art dans la résistance contre le colonialisme, relevant que ce style musical ancestral a relaté toutes les épopées historiques du Maroc.

Dans son intervention, le directeur régional de la Culture à Marrakech-Safi, Azouz Boujamid, a abordé la place de l'art de l'aïta dans le patrimoine immatériel du Royaume ainsi que les perspectives de la classification de l'art de l'aïta en tant que patrimoine immatériel de l'UNESCO. Après avoir passé en revue les critères mis en place par l'UNESCO pour intégrer un style dans la liste du patrimoine immatériel universel, il a fait savoir que le ministère de tutelle a entamé l'étape de l'inventaire, transcription et la classification de l'aïta. Dans ce contexte, il a relevé que l'intégration de ce patrimoine dans la liste des patrimoines de l'UNESCO reste tributaire de l'implication de tous les acteurs et intervenants concernés (artistes en premier lieu, société civile, chercheur du patrimoine et autorités de tutelle).

Roman Polanski n'ira pas à l'assemblée générale des César



Le réalisateur franco-polonais Roman Polanski, visé par des accusations de viol, a annoncé vendredi qu'il n'assisterait pas mardi à l'assemblée générale des César, les Oscars français, une institution en pleine crise dont il est resté membre "historique" au grand dam des féministes.

Cette assemblée générale constituée de 182 membres doit se réunir mardi pour tenter de mettre fin aux critiques sur son entre-soi et son manque de parité, en élitant un nouveau conseil d'administration avec un tandem femme/homme à sa présidence.

Roman Polanski, dont la présence était dénoncée par des féministes qui ont

appelé à un rassemblement mardi, fait partie de cette assemblée générale, pourtant renouvelée, en tant que "membre historique".

Un droit qui lui est octroyé, d'après les nouveaux statuts, après en avoir fait la demande et en tant que lauréat d'un Oscar (pour "Le Pianiste" en 2003). "Bien qu'animé par un profond respect envers le travail de l'Académie des César et ses 182 membres, Roman Polanski n'a jamais assisté aux réunions de l'assemblée générale et n'a pas l'intention de le faire à l'avenir", selon un communiqué du réalisateur de 87 ans transmis à l'AFP.

"De même, il n'est jamais intervenu

d'une quelconque manière dans les décisions de l'Association et de ses membres", a-t-il assuré.

En février dernier, l'institution des César a été secouée par une profonde crise, lors du couronnement de Roman Polanski, César du meilleur réalisateur pour son film "J'accuse", en dépit d'accusations de viol contre lui. Le réalisateur, par ailleurs exclu de l'Académie des Oscars aux Etats-Unis, un pays qu'il a fui il y a quatre décennies après avoir plaidé coupable de détournement de mineure, n'était pas présent pour recevoir son prix, mais le départ fracassant de l'actrice Adèle Haenel avait marqué la cérémonie.

Bouillon de culture

SPB

Le chanteur indien S.P. Balasubrahmanyam surnommé "SPB", très populaire dans son pays et également très prolifique avec quelque 40.000 chansons à son actif dans 16 langues indiennes, est décédé vendredi à 74 ans, de complications après une longue bataille contre le coronavirus. Il est mort d'un arrêt cardio-respiratoire, selon l'hôpital de Chennai (Sud) où il avait été admis en août après avoir initialement été testé positif au coronavirus.

Durant ses plus de cinquante ans d'une carrière commencée en 1966, il a été tour à tour chanteur, musicien, compositeur, producteur et a prêté sa voix d'or à nombre d'acteurs, en particulier la vedette de Bollywood Salman Khan, pour les doubler dans des numéros chantants au cinéma. Il a reçu moult récompenses, notamment six prix nationaux pour des chansons interprétées en quatre langues — tamoul, telugu, kannada et hindi.

Un flot d'hommages a inondé les réseaux sociaux dans le pays après l'annonce de son décès. Sur Twitter, Salman Khan s'est dit "le coeur brisé" et le Premier ministre Narendra Modi a loué "sa voix mélodieuse", estimant que son départ laissait "notre monde culturel (...) très appauvri".



Programme d'animation culturelle à Guelmim-Oued Noun en dépit des contraintes du Covid-19



Plusieurs activités culturelles et artistiques ont rythmé le paysage culturel dans la région de Guelmim-Oued Noun durant les neuf premiers mois de l'année 2020, en dépit des contraintes imposées par la pandémie du nouveau Coronavirus (Covid-19).

La direction régionale de la culture, en partenariat avec la société civile et les autorités locales et dans le cadre de son programme annuel, a réussi l'organisation de 37 événements sous forme de colloques culturels et artistiques, d'expositions d'oeuvres d'art, de soirées artistiques et religieuses et de concours.

La direction a rappelé dans son rapport périodique l'organisation, avant la période du confinement, de la 10ème foire régionale du livre du 03 au 08 mars.

Avec l'entrée en vigueur du

confinement et de l'ensemble des mesures de prévention instaurées par les autorités pour lutter contre la propagation du Covid-19, et pour garantir la pérennité de ses activités, la direction a mis en place un programme d'animation culturelle à distance sur les pages officielles des institutions qui en dépendent.

Ainsi, 14 activités se rapportant au domaine du patrimoine culturel ont été organisées, 11 soirées artistiques, 6 exposés sur l'art, 3 ateliers de formation, 4 rencontres poétiques ainsi que 3 représentations théâtrales.

Des soirées artistiques et des concours culturels au profit des enfants et des jeunes créateurs (musique, poésie, dessin, théâtre et roman) ont été également initiés par la direction régionale de la culture ainsi qu'une rencontre sur le livre.

Pollution, la terre est notre poubelle, mais nous ne pensons pas devenir la poubelle de la terre

L'éternel bras de fer entre David et Goliath

Horizons



Avant le coronavirus : pollution, guerres, terrorisme, course vers l'hégémonie. Rien n'a pu arrêter l'avidité et l'égoïsme de ce puissant qui se croyait capable de terrasser tout ce qui se présente sur son chemin.

Il se croyait aussi capable d'anéantir tout un temple, et, surprise, de ce temple même surgit le plus faible ou plutôt celui qu'on croyait être le plus faible, pour remettre la pendule à l'heure.

À peine en décembre 2019, nous étions en train de nous amuser à polluer les terres et les mers, à mépriser les pauvres et à envier les riches, produire et consommer sans modération. Nous étions pris de court par le temps, donnant lieu à notre égoïsme. Une guerre des genres était sur le point d'éclater. On prenait grand soin de nos apparences et étions jugés sur nos appartenances. Nous pensions sérieusement pouvoir gérer la bêtise humaine un jour ou l'autre par des moyens sophistiqués et modernes à l'image de notre civilisation « intelligente et évoluée ». Personne ne se doutait qu'un simple virus pourrait révolutionner tout notre mode de vie. Pourtant, c'est le cas aujourd'hui. Nous sommes en 2020, et encore une fois la bêtise humaine va en amener certains à déguster une chauve-souris, ne sachant pas que quelque mois plus tard, ça serait la pandémie mondiale.

Au début de la propagation de ce

virus, l'ignorance a poussé notre civilisation « évoluée » à ignorer tout simplement les risques de ce virus, jusqu'à ce que, 2 mois plus tard, on ferme les écoles, les universités, on restreint les déplacements, on ferme les frontières et l'économie en prend un coup. Oui, nous sommes désormais en crise sanitaire mondiale. Le virus se propage à la vitesse de la lumière et les gens sont soudain pris d'une panique, d'une paranoïa poussant les plus intelligents d'entre nous à stocker l'essentiel pour leur survie en ces temps de confinement : du papier hygiénique. A ce stade déjà, énormément de question me trotte dans la tête. Comment l'humain réagit-il en masse en situation de panique générale ? Plus important encore, pourquoi réagit-il de cette manière ?

Confinée depuis plus de 10 jours, cela ne m'empêche pas d'observer notre société. Comment l'homme qui a tellement évolué dont sa science est poussée et puisse faire des technologies de pointe, finit par stocker du papier hygiénique aujourd'hui ? C'est très simple, il suffit qu'une seule personne le fasse. Les prophéties auto-réalisatrices. Il suffit par exemple qu'une seule rumeur tourne à propos d'une faille de banque pour que tout le monde commence à retirer ses économies de la banque en question, provoquant ainsi sa dérive vers l'irréparable. Ce besoin que l'on a de se conformer aux autres, à leurs règles, à leur panique aurait pu créer un conformisme à leur état psychique aussi ? Quel est le plus contagieux, le virus ou nos pensées destructrices ?

Je n'arrive pas à croire que nos ancêtres, n'ayant que leur bras comme matériel, ont réussi des prouesses inexplicables ; et que nous, les plus puissants, soi-disant, nous nous retrouvons

presque anéantis déjà au premier round par un minuscule virus. S'il y a une chose que les hommes ont oublié de développer, c'est bien leur corps. Ce corps si fragile, une tombe mortelle pour notre âme immortelle. Mais ils n'ont pas transcendé leurs âmes non plus. En gros, l'homme moderne que l'on connaît aujourd'hui, n'a jamais pris soin de se développer lui-même. Il se contente uniquement de fabriquer des outils de plus en plus performants en acceptant sa fragilité humaine et espère voir ses machines combattre pour lui en temps de guerre. Il n'a jamais soupçonné que la nature pourrait avoir un coup d'avance sur lui. Celles et ceux qui ont pensé que les robots détruiraient l'humanité, vous avez bien raison, mais pas comme vous le pensiez. Ce n'est pas le robot que construit l'homme avec ses petites babilles qui va l'anéantir, c'est le robot que l'homme est inconsciemment en train de devenir avec le temps. L'homme d'aujourd'hui est tellement conditionné à appuyer sur un bouton pour réaliser des tâches complexes qu'on commence à chercher des profils « robotiques » pour telle ou telle fonction. Dans la plupart des industries, il n'est question que de faire le plus rapidement possible une tâche prescrite. Proche du comportement d'un robot non ? La nature, tant oubliée, est revenue à la charge aujourd'hui nous rappelant qu'elle existe bien et que nous ne sommes rien sans elle.

Les robots que nous sommes, doivent se rendre compte que d'un point de vue noétique, nos esprits peuvent être simplement influencés par les désirs communs de plusieurs personnes orientées vers un but précis - égrégore. Si par malheur nous oublions la force de nos pensées et qu'on oriente en

groupe notre pensée vers quelque chose de négatif, il se peut que nos générations des ondes négatives, qui, elles, seraient palpables. Je suis conscient que c'est difficile à croire et à comprendre, mais c'est une hypothèse à ne pas écarter.

Ce qui ramène Goliath à l'ordre n'est que ce petit et faible David.

Loi de Murphy.

Loin de moi de me livrer à un exercice sarcastique, le sujet est beaucoup plus sérieux et m'empêche de le faire.

Au demeurant, David était beaucoup plus inspiré et Goliath manquait cruellement d'inspiration.

Heureusement que David était là avec cette inspiration pour rappeler Goliath à l'ordre, car ce dernier gérait la chose aussi déraisonnablement que faire se pouvait, il continuera à la gérer aussi déraisonnablement que faire se pourra, n'était ce David. Puisse dieu faire que cela inspire.

Pour vivre un « après » raisonnable.

Merci David.



Par Alia Rachami



Les Démocrates doivent désormais faire montre d'agressivité

Partout à travers le monde, les populistes de droite mettent actuellement à mal la démocratie et l'Etat de droit. A la différence toutefois de nombreux dictateurs du XX^{ème} siècle, les aspirants despotes d'aujourd'hui tentent de préserver la façade des institutions qu'ils détruisent, ce qui crée un dilemme pour les partis d'opposition. Ces partis doivent-ils jouer le jeu alors même que les règles deviennent truquées à leur rencontre, ou doivent-ils commencer à écrire leurs propres règles, au risque d'être accusés d'agir en fossoyeurs de la démocratie libérale ?

Il est a priori considéré qu'enfreindre les règles ne peut qu'accélérer la destruction de la démocratie. Une certaine agressivité constitutionnelle peut néanmoins se révéler appropriée dans certaines circonstances. Lorsque les légalistes autocrates exploitent le droit à la lettre pour violer l'esprit des institutions démocratiques, leurs opposants doivent agir à l'extrémité inverse.

Au sein de nombreux pays gouvernés par la droite populiste – tels que la Hongrie ou la Pologne – il n'existe pas d'opposition unifiée, et les partis proposent diverses mesures alternatives par rapport à ce qu'applique le gouvernement (sachant que tout ce que décide un régime populiste de droite n'est pas nécessairement autoritaire en soi). Mais lorsque les principes politiques de base deviennent menacés, il est absolument crucial que l'opposition s'unisse pour signaler clairement aux citoyens que la situation dépasse le cadre normal d'un désaccord politique.

Aux Etats-Unis, les efforts conduits par le Parti républicain pour abolir le Patient Protection and Affordable Care Act (« l'Obamacare ») sont à la fois incohérents et cruels, mais font en même temps du mal à la présidence de Donald Trump, et cette suppression ne constituerait pas la fin de la démocratie américaine.

En revanche, la défiance éhontée de l'administration Trump à l'égard de sa surveillance par le Congrès ne constitue pas une « politique comme une autre », mais bien une attaque contre ce que le philosophe politique John Rawls appelait « l'essence constitutionnelle ».

Certes, établir la distinction entre une politique ordinaire et une menace pour le système est davantage un art qu'une science exacte. Mené de façon convaincante, cet exercice peut permettre d'endiguer la propagation du cynisme parmi les électeurs. Une telle stratégie présuppose toutefois qu'il soit possible de persuader les citoyens via des arguments relatifs aux engagements constitutionnels que tous les démocrates doivent partager.

Or, c'est un postulat risqué, dans la mesure où le pluralisme des médias se trouve nettement réduit dans de nombreux pays. Dans la Hongrie du Premier ministre Viktor Orbán, et la Turquie du président Recep Tayyip Erdogan, les assauts contre les chaînes de télévision et les journaux indépendants sont devenus monnaie courante. De même, aux Etats-Unis, les électeurs républicains se cocoonent dans un écosystème médiatique dominé par Fox News et autres chaînes de propagande de droite.

Et même si tous les électeurs recevaient des informations authentiques, certains pourraient encore avoir tendance à placer l'esprit partisan au-dessus de la préservation des institutions démocratiques libérales. Parmi les découvertes les plus regrettables de ces dernières années en sciences politiques, on observe que les citoyens font souvent passer leurs convictions partisans avant toute autre considération, même lorsqu'ils reconnaissent que la droite populiste représente une menace pour la démocratie. Autrement dit, ils sont prêts et disposés à troquer la démocratie elle-même contre la satisfaction de leurs préférences politiques et idéologiques personnelles.

Ce cynisme ne saurait justifier que les partis d'opposition renoncent à faire appel à la conscience des électeurs. L'opposition doit comprendre que son public n'inclut pas seulement les électeurs potentiellement persuadables, mais également les sympathisants de la droite populiste et de ses alliés opportunistes. Dans son approche de cette deuxième catégorie d'électeurs, il ne doit pas s'agir pour l'opposition d'éveiller la honte chez ceux qui n'en ressentent aucune, mais de combattre le feu par le feu.

Aux Etats-Unis, par exemple, les Républicains bénéficient d'une nette asymétrie. Là où la droite est prête à tout pour maintenir son emprise sur le pouvoir, les Démocrates demeurent respectueux de l'esprit des règles, jusqu'à renoncer aux espoirs de collaboration bipartite. Si en revanche les Républicains constataient que les Démocrates commençaient eux aussi à repousser les limites, ils pourraient bien revoir leur propre calcul politique.

Songez au dilemme auquel les Démocrates sont actuellement confrontés avec le décès de la juge à la Cour suprême Ruth Bader Ginsburg. Dans leur précipitation pour installer à ce poste vacant un conservateur pur et dur, les Républicains du Sénat ne font pas même semblant de chercher à préserver une cohérence par rapport à leur position de 2016, lorsqu'ils avaient d'emblée refusé de considérer la candidate du président Barack Obama à la Cour suprême, Merrick Garland, en faisant valoir l'imminence de l'élection présidentielle cette année-là.

Les Démocrates doivent reconnaître que le Parti républicain d'aujourd'hui n'est plus seulement antidémocrate, mais également antidémocratique. Les Républicains ont fait allégeance à un dirigeant autoritaire, et ne feignent même plus de s'intéresser à la résolution des problèmes concrets – eux qui n'ont même pas pris la peine de proposer un programme lors de la Convention nationale républicaine de cette année. À travers ses mesures économiques ploutocratiques très impopulaires et son recours à la rancœur blanche, le Bon vieux parti s'est pleinement résolu à devenir une force politique minoritaire, ce qui explique pourquoi il cherche à consolider sa place au sein d'institutions non majoritaires telles que le Sénat (où les électeurs ruraux disposent d'un pouvoir largement disproportionné) et les Cours. Il n'hésite même plus à tenter de supprimer des votes pour empêcher les non-Blancs d'exprimer leur voix.

Si les Démocrates entendent conduire les Républicains à agir différemment, il va leur falloir sanctionner sévèrement chacune de ces violations des règles. Si les Républicains

tentent de pousser pour l'installation d'un nouveau juge à la Cour suprême dans les prochaines semaines, les Démocrates devront stopper les démarches du Sénat en s'opposant à toutes les décisions habituelles qui exigent l'unanimité, ainsi qu'élaborer un plan crédible d'augmentation de la taille de la Cour suprême dans le cas où ils reprendraient le pouvoir.

Ce choix de l'agressivité risquerait-il d'accentuer la polarisation politique du pays, et d'engendrer une spirale infernale de violation des règles ? La polarisation peut difficilement être pire que ce qu'elle est aujourd'hui. Mais plus important encore, toutes les normes ne sont pas du même niveau, ni même à proprement parler normatives. Si Trump a enfreint la « norme » consistant à accueillir un animal de compagnie (généralement un chien) à la Maison-Blanche, nous sommes ici bien loin d'une question de principes démocratiques fondamentaux.

De l'autre côté, les Démocrates proposent par exemple de conférer davantage de représentativité au Sénat en supprimant le procédé du « filibuster », ainsi qu'en octroyant le statut d'Etat à Porto Rico et Washington, DC. Ces mesures s'inscriraient parfaitement en phase avec les principes démocratiques, se justifieraient pleinement au nom de l'égalité et de la liberté, et renforceraient la protection du droit de vote. Evidemment, le chef de la majorité républicaine au Sénat Mitch McConnell, principal acolyte de Trump, considère ces propositions pro-démocratie comme une tentative partisane de coup de force, puisqu'il est incapable d'y voir autre chose, lui qui œuvre pour la tyrannie de la minorité – une situation que les fondateurs de l'Amérique entendaient précisément éviter.

Non, la décision de jouer l'agressivité sur le plan constitutionnel ne doit pas être prise à la légère. Mais elle doit être prise lorsque l'adhésion fastidieuse aux normes, pour le bien de la démocratie, offre aux ennemis de la démocratie une victoire certaine.

Par Jan-Werner Mueller
Professeur de politique à Princeton et Fellow à l'Institut des études approfondies à Berlin.

Rishi Sunak, *l'argentier british*



Portrait

Nouvelle étoile montante sur la scène politique britannique, le ministre des Finances Rishi Sunak a rapidement endossé le rôle de pompier pour sauver l'économie, ce qui l'a rendu très populaire, mais il est à présent attendu au tournant sur l'emploi face à la résurgence du Covid-19.

Le dynamique et tégégénique chancelier de l'Echiquier, tout juste 40 ans, s'est fait un nom en à peine quelques mois, sans avoir eu encore à prendre de décisions qui fâchent.

Il est de nouveau sous les projecteurs avec l'annonce d'un nouveau plan de soutien à l'emploi à la suite des nouvelles restrictions à l'activité mises en place pour lutter contre la résurgence de la pandémie, qui pourrait étouffer la fragile reprise.

Le Parlement britannique s'est habitué à sa silhouette longiligne et à l'éloquence de celui qui a mis sur la table des dizaines de milliards de livres pour relancer une économie à genoux.

Le succès du dispositif de chômage partiel et l'ampleur inédite des mesures déployées ont dopé sa popularité, pendant que le Premier minis-

tre Boris Johnson essayait les critiques sur sa gestion de la pandémie, le Royaume-Uni étant le pays le plus endeuillé d'Europe.

Il faut dire que Rishi Sunak a des allures de premier de la classe et soigne son image, ce qui lui vaut d'être souvent dépeint avec bienveillance dans les médias britanniques.

Une assiette dans chaque main, manches retroussées, il se met en scène devant les photographes pour vanter son programme de subventions des repas pris au restaurant pendant le mois d'août.

Quelques jours après, il revêt un pull blanc à capuche pour lancer son programme d'aide à l'embauche pour les jeunes.

Rappelant le travailliste Tony Blair, il construit une véritable marque "Rishi Sunak" sur Instagram et Twitter, et affuble ses mesures de noms accrocheurs, comme Eat Out to Help Out pour les repas, ou le Winter Economic Plan pour le programme annoncé jeudi.

Propulsé en février dernier au poste de ministre des Finances après la démission surprise de son prédécesseur Sajid Javid, il avait été seulement auparavant secrétaire en chef

de Trésor et secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales.

Rishi Sunak manque toutefois de peu le titre de plus jeune ministre des Finances, dont peut se targuer George Osborne, nommé à 38 ans à ce poste en 2010.

Il est par ailleurs le premier hindou Chancelier de l'Echiquier. Quand il avait fait son entrée comme député à la Chambre des Communes, il avait prêté serment sur le Bhagavad Gita, un texte sanskrit sacré.

Contrairement à son prédécesseur Sajid Javid, le souriant Rishi Sunak fait profil bas et entre très vite dans son nouveau costume.

Ce partisan du Brexit est issu d'un milieu aisé et marié à la fille d'un des cofondateurs de l'entreprise de services informatiques indienne Infosys, le riche N. R. Narayana Murthy.

Il avait rencontré son épouse Akshata en Californie, où le couple a vécu avant de s'installer au Royaume-Uni. Ils ont deux filles.

Né le 12 mai 1980 à Southampton, sur la côte sud de l'Angleterre, M. Sunak est l'aîné de trois enfants et le fils d'un médecin généraliste travaillant pour le système de santé public et d'une pharmacienne.

Rishi Sunak, qui dit avoir fait l'expérience du racisme une fois dans un fast-food alors qu'il était adolescent, a fréquenté le Winchester college, un très chic pensionnat pour garçons, et étudié la politique, la philosophie et l'économie dans les prestigieuses universités d'Oxford, en Angleterre, et de Stanford, aux Etats-Unis.

Député depuis 2015, cet élu du Yorkshire (nord de l'Angleterre) a auparavant travaillé dans la finance, dont Goldman Sachs, et fondé sa propre société d'investissement.

Amateur de cricket et de football, fan de "Star Wars", il est considéré comme l'un des députés britanniques les plus fortunés et possède un manoir géorgien à Kirby Sigston, un village du Yorkshire, dans lequel il organise des fêtes avec magnums de champagne et serveurs en livrée.

La crise sanitaire est venue bousculer les positions de ce conservateur, réduit à devoir nationaliser des lignes de train, prêter de l'argent public à des entreprises et à subventionner les emplois. Il lui faudra toutefois un jour remettre de l'ordre dans les finances publiques, voire augmenter des impôts, et peut-être, se faire des ennemis.

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Culture et de la Jeunesse et des Sports
Porte-parole du Gouvernement

المملكة المغربية
وزارة الثقافة والشباب والرياضة
المصالح الثقافية

المديرية الجهوية
لجهة فاس - مكناس
المديرية الإقليمية لتازة

DIRECTION REGIONALE
REGION FES - MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE DE TAZA

**Avis d'appel d'offre ouvert sur offres des prix
N° : 03/DPCT/2020**

Le Mercredi 21 octobre 2020 à 11h, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale du ministère de la culture et de la communication à Taza, 4, Derb gnaoua, Taza Haut, Taza, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix ayant pour objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN LOT UNIQUE D'UN CENTRE CULTUREL DE PROXIMITÉ A LA COMMUNE DE SMIAA PROVINCE DE TAZA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau d'ordre de la direction provinciale du ministère de la culture et de communication à Taza, 4 Derb Gnawa, Taza Haut, Taza. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **60.000,00 dhs (soixante mille dirhams)**.

L'estimation établie par le maître d'ouvrage des coûts des travaux est fixée à la somme de:
3 072 247,20 DH TTC Trois millions soixante-douze mille deux cent quarante-sept Dirhams et vingt centimes TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 et 148 du décret n° 02.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé au bureau d'ordre, de la Direction Provinciale la Culture de Taza Derb Gnaoua Taza Al Oulya Taza .
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics. conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° : 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation. Pour les concurrents installés au Maroc.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification conformément au tableau ci-après:

Secteur	Qualification	Classe
A	A.2	4

Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 7611/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE TAZA
COMMUNE SMIAA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE TECHNIQUE ET MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 01/2020

Le : 22/10/2020 à 15 heures, il sera procédé dans le bureau du président de la commune SMIA, province de Taza , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix, pour : **Travaux d'assainissement liquide du centre de SMIA 1ere TRANCHE à la commune de SMIA PROVINCE DE TAZA .**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique et marchés de la commune SMIA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **cent cinquante mille Dirhams (150.000,00 dhs)**.
L'estimation du cout des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **quatre million cent quatre-vingt sept mille six cent quarante Dirhams (4 187 640,00) Dirhams TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° :2-12-349/20mars 2020 relatif à marches publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président de la commune SMIA.
- Soit envoyer par voie électronique au portail des marchés publics.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service du budget et marché de la commune.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation. Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (définitive ou provisoire) :

Secteur	Classe	Qualification exigée
C	03	C3 Travaux courants de réseaux d'assainissement et ouvrages annexes
Y	04	Y2 Travaux de réalisation des murs de protection dont la hauteur ne dépasse pas 4 m (béton ,maçonnerie ,gabions)
B	04	B5

Pour les entreprises non installées au Maroc elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 7612/PA

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE**

**AVIS DE REPORT DE L'APPEL
A LA CONCURRENCE OUVERT N° 03/DDR-DRPS/2020**

RELATIF A :

OCTROI DES AUTORISATIONS POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITE D'APPROVISIONNEMENT DES NAVIRES EN PRODUITS DITE « SHIPCHANDLING» AUX PORTS DE SAFI

Le Directeur Régional Des Ports de Safi et Directeur du Port de Safi Atlantique porte à la connaissance du public que la date d'ouverture des plis de l'appel à la concurrence N°03/DRPS-DRPS/2020 ayant pour objet «OCTROI DES AUTORISATIONS POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITE D'APPROVISIONNEMENT DES NAVIRES EN PRODUITS DITE « SHIPCHANDLING» AUX PORTS DE SAFI» est reportée au 28/10/2020 à 11 h.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

Agence Nationale des Ports
Direction Régionale des Ports de Safi/ Port de Safi Ville

Tél : +212 5 24 46 42 29 / +212 6 24 46 29 03
Fax : +212 5 24 46 28 64

N° 7614/PA

**APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX**

Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Education et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix:

AOO N°	Objet	Montant de la caution provisoire (DHS)	Date d'ouverture des plis	Estimation En DHS	Observation
08/2020/AREF-DT	ACQUISITION DE MOBILIER D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE POUR LES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE L'AREF- DT A ERRACHIDIA.	150 000.00 Cent cinquante mille dirhams.	20/10/2020 à 10h00	3 729 600.00 TROIS MILLIONS SEPT CENT VINGT-NEUF MILLE SIX CENTES DIRHAMS ZÉRO CENTIME	Les échantillons seront remis au bureau des marchés de l'AREF DT au plus tard le 19/10/2020 à 16h30

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, à l'adresse précitée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit les envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les déposés, contre récépissé, au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les envoyés électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 20-14 du 04-09-2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 7613/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES
BUREAU DES MARCHÉS

AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° : 06 /CA/2020

Séance publique

Le 20/10/2020 à partir de 10 h00min du matin, il sera procédé au bureau du chef de service des affaires administratives et financières relevant de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale suivante :

C.A N°	OBJET DE LA CONSULTATION	BUDGET PREVISIONNEL MAXIMUM, HT
06/CA/2020	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALES ET SUIVI DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE EL OUAHA, CT DE TARMIGTE, PROVINCE DE OUARZAZATE	5.167.000,00 DH

Le dossier de la CA peut être retiré au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les Architectes peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé au bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation architecturale du projet en question.

N° 7615/PA

Royaume du Maroc



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° : 31, 32 et 33/INV/2020
SEANCE PUBLIQUE

Le 21/10/2020 à partir de 10 heures du matin Il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

A.OO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS	CAUTION PROVISoire
31/INV/2020	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE EL OUAHA, CT DE TARMIGTE, PROVINCE DE OUARZAZATE.	90 000,00 DH	2 250,00 DH
32/INV/2020	CONTROLE ET OPTIMISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE EL OUAHA, CT DE TARMIGTE, PROVINCE DE OUARZAZATE	72 000,00 DH	1 750,00 DH
33/INV/2020	RECEPTION DES FONDS DES FOUILLES ET CONTROLE DE QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE EL OUAHA DANS LA CT TARMIGTE, PROVINCE DE OUARZAZATE.	72 000,00 DH	1 750,00 DH

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N.B. : Toute pièce exigée, non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N° 7616/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA

المملكة المغربية
الوزارة الوطنية للتنمية البشرية
Initiative Nationale pour le Développement Humain

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE

INDH - ANNEE BUDGETAIRE 2020

Le programme prévisionnel complémentaire des marchés que le Gouverneur de la Province de Khénifra, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2020 est le suivant :

CONSULTATION ARCHITECTURALE

Objet des Consultations	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné
- Etude architecturale et suivi des travaux de construction d'un centre des personnes à besoins spécifiques au centre Aguelmous	Centre Aguelmous	Consultation architecturale	Septembre - Octobre 2020	Service des marchés / DBM

TRAVAUX

Nature de prestation	Objet	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur
*	Aménagement de dar Talib et Taliba au centre Kaf N'Sour à la commune Sidi Lamine	Centre Kaf N'Sour	Appel d'offres ouvert	Septembre - Octobre 2020	Service des marchés / DBM	OUI
*	Aménagement de dar Talib et Taliba au centre Sidi Yahia Ou Saad	Centre Sidi Yahia Ou Saad	Appel d'offres ouvert	Septembre - Octobre 2020	Service des marchés / DBM	—
*	Aménagement de dar Taliba au centre El Khab	Centre El Khab	Appel d'offres ouvert	Septembre - Octobre 2020	Service des marchés / DBM	OUI
*	Construction d'un centre des personnes à besoins spécifiques au centre Aguelmous	Centre Aguelmous	Appel d'offres ouvert	Octobre - Novembre 2020	Service des marchés / DBM	—

EQUIPEMENT

Type de fournitures	Objet des fournitures	Lieux de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur
*	Equipped d'un centre de qualification de la femme et de la protection de l'enfance à Khénifra	Ville Khénifra	Appel d'offres ouvert	Septembre - Octobre 2020	Service des marchés / DBM	OUI

N° 7617/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION
DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 31/2020

Le 20/10/2020 à 11 h. Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : AMENAGEMENT CENTRE DE TAALAT LOT : ESPACE VERT CT TASSEDELTE PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 dhs (dix mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cinq cent mille dirhams, (500.000,00 DHS) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation

Les concurrents peuvent :
- Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

N° 7620/PA
Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Région Casablanca-Settat
DELEGATION HAY
HASSANI

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 03/2020
Réservé aux petites
et moyennes entreprises
nationales.

Le 21/10/2020 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé à la Préfecture d'arrondissement Hay Hassani, sis à Rue angle Rue SIDI KHADIR et rue Ibnou Al Haytam HAY HASSANI Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 3/2020 relatif au nettoyage, la propreté et l'hygiène des locaux et de l'administration et des formations sanitaires relevant de la Délégation du Ministère de la Santé à la Préfecture d'Arrondissement Hay hassani (lot unique). Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau

des marchés de la Délégation de la santé à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani sis angle Rue SIDI KHADIR et rue Ibnou Al Haytam HAY HASSANI Casablanca. il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7500,00(Sept mille cinq cent Dirhams).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 634296.00 DH (Six cent trente quatre mille deux cent quatre vingt seize Dirhams TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau de sous-ordonnancement sis à la délégation du ministère de santé à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani, sis à angle Rue SIDI KHADIR et rue Ibnou Al Haytam HAY HASSANI Casablanca.
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voix électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et de finance N° 20-14 de septembre 2014 relatif à

la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 7621/PA
ROYAUME DU MAROC
Ministère
de l'Equipement,
du Transport,
de la Logistique
et de l'Eau
DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°
17/2020/DGM/SEGMA
Le présent Appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale

Le 22/10/2020 à 10h, il sera procédé, dans le bureau de la Direction générale de la Météorologie à Casablanca, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°17/2020/DGM/SEGMA, pour L'achat de fournitures informatiques pour les services centraux de la

Direction Générale de la Météorologie (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés Publics de la Direction générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 dhs (Dix mille dirhams).
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 468 557,28 dhs (Quatre cent soixante-huit mille cinq cent cinquante-sept Dirhams et vingt-huit Centimes TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret

n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés Publics de la Direction de la Météorologie Nationale en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 7622/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 30/2020

Le 20/10/2020 à 10 h

Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

AMENAGEMENT CENTRE DE TAALAT
LOT : CONSTRUCTION DE VOIRIE CT TASSEDELTE
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100.000,00 dhs (Cent mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six million vingt quatre mille sept cent quatorze dirhams, (6.024.714,00 DHS) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation

Les concurrents peuvent :

-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

La production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B	3	B5

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 7619/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CERCLE OUAOUZERTH
CAÏDAT DE TILOUGGUITE
COMMUNE DE TILOUGGUITE

Avis de concours pour l'accès
Par Aptitude professionnelle

Le président de la commune de Tilougguite organise un concours pour l'accès Par Aptitude professionnelles, qui aura lieu au siège de la commune de Tilougguite, aux grades suivants :

Cadre Actuel	Grade d'Accès	Date d'examen	Postes Ouverts
Adjoint Administratif 3ème grade	Adjoint Administratif 2ème grade	17 Octobre 2020	1
Adjoint Technique 3ème grade	Adjoint Technique 2ème grade	18 Octobre 2020	1

Aux profils des fonctionnaires de la commune ayant les conditions suivantes : 6 ans d'ancienneté dans leurs grades.

Pour ceux qui sont concernés doivent remettre leurs dossiers au bureau du service personnel de la commune avant le 15 Octobre 2020 à 16:30.

Pour plus d'information contacté le service des moyens humains de la Commune.

N° 7618/PA

PERFECT GESTION
Conseil fiscal et juridique
LS INTERNATIONAL
SARL

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 26/08/2020, il a été constituée les ci-après nommées une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
Denomination : SOCIETE LS INTERNATIONAL SARL
Siège social : 10 RUE DE LIBERTÉ ETG N°3 APPRT N°5 CASABLANCA

• Objet : Nettoyage et entretien des chantiers, des bâtiments, appartements, bureaux,
• Durée : 99 ans
Capital social : 100 000,00 dhs devise en 1000 parts de 100 dhs chacun souscrites en totalité et entièrement libérées par deux personnes physiques à savoir :
- Mme KOUAMPOHI EVELINE ADELE NATHALIE : 500 Parts

- Mr LOULOUX BLEY HERVE GUY : 500 Parts
- Gérance : la société est gérée et administrée par Mr LOULOUX BLEY HERVE GUY
Dépôt légale a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous n°747144

N° 7623/PA

CABINET
AL ISTICHARYA
CONSULTING -SARL-
BOUZHNIKA

Tél / Fax : 0537649573
GSM : 0668792975

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/09/2020, il a été établis les statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Denomination : "EL OMRIAGRI" S.A.R.L. AU
Siège Social : DR LAHRRAR CHERAT BOUZHNIKA

Associé unique :
MR.ABDELKABIR EL OMRRI, de nationalité MAROCAINE, né le 25/11/1979, Titulaire de la CIN N° TK 184, demeurant à DR LAHRRAR CHERAT BOUZHNIKA.

Objet :
- TRAVAUX DIVERS ET D'IRRIGATION.
- MARCHAND DU MATÉRIELS AGRICOLES ET D'IRRIGATION.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DH\$.

Gérance : la société est gérée par : MR. ABDELKABIR EL OMRRI
Dépôt légale : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de première instance de Benslimane, Dépôt N°270.

N° 7624/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
LA REGION DE RABAT-
SALE-KENITRA
PROVINCE
DE KHEMISSET
COMMUNE
DE KHEMISSET
SERVICE MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°08/2020

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL »
Le 22/10/2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bu-

reaux de Monsieur le Président de la Commune de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour : la gestion déléguée du service public des déchets ménagers et assimilés à la commune de Khémisset.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service marchés de la Commune de Khémisset, Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

- L'estimation des coûts annuelles des prestations établie par la commune de Khémisset est : 15 640 000,00Dhs TTC : (Quinze million six cent quarante mille dirhams, 00Cts TTC)

- La garantie de soumission « cautionnement provisoire » est fixée à la somme de : trois cents trente neuf mille Dirhams (339.000,00 Dirhams).

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Khémisset.

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les envoyer par courrier électronique sur portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux obligatoire le 12/10/2020 à 11 heures. Le départ aura lieu à partir du siège de la commune de Khémisset.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers constitutifs des offres des candidats doivent être conformes aux articles 17-18-19 et 22 du règlement de consultation.

N° 7625/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE SALE
COMMUNE D'AMEUR
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N°04/CA/2020

Le 29/10/2020 à 10 heures. Il sera procédé, dans la salle de réunion De la commune d'ameur sis à brahma route azouzi

- à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à L' ACQUISITION DE 10 CAISSONS DE 5M3 POUR LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERS AU PROFIT DE LA COMMUNE D'AMEUR -PREFECTURE DE SALE-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés de la commune d'AMEUR sis à brahma route azouzi.
Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 dh (dix Mille Dirhams)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 216 000,00 dhs (deux cent seize mille dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre De la commune d'ameur sis à brahma route azouzi .

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°20-14 du 04 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 et 10 du règlement de consultation.

N° 7626/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Économie,
des Finances,
et de la Réforme
de l'Administration
Direction des Affaires
Administratives
et Générales
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N°
51/2020/MEFRA/AC/FC
Le 21 octobre 2020 à 10 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales du Ministère de l'Économie, des Finances, et de la Réforme de l'Administration, sise au 2ème étage, Entrée "D", bâtiment extension, quartier administratif, Rabat-Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat de fournitures de bureau et de fournitures de lutte contre le covid-19 pour le compte du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministères de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Rabat-Chellah, bureau n°229, 2ème étage Entrée "D", Il peut être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics www.marchéspublics.gov.ma et du site Internet du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration www.finances.gov.ma (Rubrique "Appel d'Offres").

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de huit mille cinq cent dirhams (8 500,00 DH);

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de cinq cent quarante-quatorze mille sept cent cinquante Dirhams toutes taxes comprises (594 750,00 DH TTC).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, quartier administratif Rabat-Chellah ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le Portail Marocain des Marchés Publics ;

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres (article 11 du règlement de la consultation) doivent être déposés, auprès du magasin de la DAAG du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, quartier administratif Rabat-Chellah, Entrée "D", et ce au plus tard le 20 octobre 2020 à 16 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

En application des dispositions :
- De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hja 1434 (30 Octobre 2013), du Ministère de l'Économie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013);

- Des articles 25 et 156 du décret n°2-12-349 tels qu'ils ont été modifiés et complétés par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019).

Il est à signaler que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2-12-349 tel qu'il a été complété et modifié et à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 7627/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DRAA-TAFILALET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°60DRD/CE/1/2020 (Séance huis clos)

La Direction Régionale DRAA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès lance l'appel d'offres qui concerne Travaux de recherche de fuites des

Centres rattachés à la DRD Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

- L'estimation du cout des prestations des prestations s'élève à 450.000,00 DH TTC

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4.500,00DH.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

Ledossier de consultation peut-être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale DRAA TAFILALET : 20, Rue Antsirabé - Meknès
Tél. : (05)35520508
Fax : (05)35524195

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchéspublics.gov.ma/>.

« Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats). »

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE - Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE - Branche Eau-, N° 20, Rue Antsirabé-Ville Nouvelle - Meknès- avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE - Branche Eau-, N° 20, Rue Antsirabé-Ville Nouvelle - Meknès-avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture à huis clos des plis aura lieu le Mercredi 21/10/2020 à 10 heures à la Direction Régionale DRAA TAFILALET de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse citée ci-dessous : Direction Régionale de l'ONEE - Branche Eau, 20 Rue, Antsirabé -Ville Nouvelle-MEKNES.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offre ou les documents y afférents prière de contacter le service achat de la Direction Régionale DRAA TAFILALET de l'ONEE - Branche Eau- Adresse : 20, Rue Antsirabé - Meknès - Tel. : (05) 35-52-05-08 - Fax : (05)35-52-41-95.

N° 7628/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DRAA TAFILALET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°63/DRD/CE/ASD/1/2020

La Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, lance l'appel d'offres suivant :

N° N°63/DRD/CE/ASD/1/2020 relatif au Renforcement de l'AEP du centre de Merzouga (Province d'Errachidia) - Lot 1 : Conduites.

Estimation : 17 400 000,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Caution : 174 000,00 DH ou son équivalent dans une monnaie convertible.

Le dossier de consultation est consultable sur le portail GTAI à l'adresse : www.gtai.ma

Les travaux et prestations objet du présent appel d'offres seront financés par la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) dans le cadre du programme PMC, C2, T1.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchéspublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Drâa Tafilalet - 20, Rue Antsirabé Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Drâa Tafilalet - 20, Rue Antsirabé - Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le MERCREDI 25/11/2020 à 10 heures à la Direction Régionale Drâa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau. N° 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, doit être formulée sur le portail des marchés publics.

N° 7629/PC

Royaume du Maroc
Office National
de l'Électricité et de l'Eau
Potable- Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE DRÄA
TAFILALET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N°64 DRD/CE/ASD/
1/2020

Mise à niveau des installations relevant de l'adduction de Tafilalet-Errachidia - 2ème tranche - Lot 2 : Amélioration des conditions d'exploitation de certains ouvrages relevant de l'adduction régionale de Tafilalet.

La présente consultation concerne les travaux de : Mise à niveau des installations relevant de l'adduction de Tafilalet-Errachidia - 2ème tranche - Lot 2 : Amélioration des conditions d'exploitation de certains ouvrages relevant de l'adduction régionale de Tafilalet.

Le présent Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de passation des marchés de ce projet qui a été publié sur le site web de la BERD, Passation des Marchés (www.ebrd.com) le 28/01/2020.

L'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable - Branche Eau ci-après dénommé « le Maître de l'Ouvrage », a l'intention d'utiliser une partie du produit d'un prêt de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (la Banque) pour couvrir le coût des travaux de Mise à niveau des installations relevant de l'adduction de Tafilalet-Errachidia - 2ème tranche - Lot 2 : Amélioration des conditions d'exploitation de certains ouvrages relevant de l'adduction régionale de Tafilalet.

Les soumissions aux marchés qui doivent être financés au moyen du produit d'un prêt de la Banque sont ouvertes aux entreprises de tous les pays.

Pour être admissible à l'attribution d'un marché, les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères minimaux suivants :

- Les soumissionnaires doivent avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins Deux Millions Quatre Cent Mille Dirhams hors taxes (2 400 000,00 DH HTMAD), qui correspond à un total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achetés au cours des trois (03) années (2016-2017-2018).

- Expérience entant qu'entrepreneur principal, dans le cadre d'au moins Deux (02) cas de travaux similaires de type et de nature au cours des dix (10) dernières années et qui comprennent : FTP de Conduites d'eau potable sous pression de diamètres supérieure ou égale à 300 mm sur un li-

néaire de 500 mètres. Ledossier d'appel d'offres ne peut être téléchargé qu'à partir du portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>

Toutes les offres doivent être accompagnées d'un montant de QUARANTE HUIT Mille Dirhams Marocain (48000,00 MAD) ou son équivalent dans une monnaie convertible.

Les offres doivent être remises au bureau des marchés, à l'adresse ci-dessous au plus tard le Mercredi 25 Novembre 2020 à 9H30 (heure locale), où il sera procédé à l'ouverture des plis en présence des représentants des soumissionnaires qui ont choisi d'y assister.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le Mercredi 25 Novembre 2020 à 10H00 (heure locale) à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Les soumissionnaires potentiels peuvent obtenir un complément d'information, uniquement par envoi de courriers aux adresses suivantes : yramchouch@onee.ma ou selamielhassani@onee.ma

L'adresse de réception des offres transmises par voie postale ou de remise directement au bureau d'ordre de l'Office est la suivante : Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable - Branche Eau (ONEE - Branche Eau) Direction Régionale de Dräa Tafilalet de l'ONEE - Branche Eau

Adresse : 20, Rue Antsirabé BP 54, Meknès - MAROC

Tél : +212 (0) 5 35 52 05 08

/ 05 35 52 21 58.

Fax : +212 (0) 5 35 52 41 95

N° 7630/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE DRÄA-TAFILALET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 65 DRD/CA/ASD/
1/2020

Réalisation des branchements d'assainissement liquide au niveau des centres relevant de l'Agence de Services d'Errachidia. La Direction Régionale DRÄA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès lance le présent appel d'offres qui concerne la réalisation des branchements d'assainissement liquide au niveau des centres relevant de l'Agence de Services d'Errachidia.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 240.000,00 DH TTC. Cette

estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3.000,00DH [ou son équivalent en devise librement convertible].

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRÄA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau

Adresse : 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès. Les dossiers d'appel d'offres sont remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRÄA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRÄA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture à huit clos aura lieu le Mercredi 28 Octobre 2020 à 10H00 à la Direction Régionale DRÄA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter le service achat de la Direction Régionale DRÄA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès - Tél : (05)35520508 - Fax : 0535524195

N° 7631/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE

DU TENSIFT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°92/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne les travaux d'entretien des réseaux d'assainissement aux centres d'Amizmiz et Tamesloht. (Province d'Al Haouz).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 780 786,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 7900,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 29 Octobre 2020 à 09 :30 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 7632/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE
DU TENSIFT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°93/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne la gestion des stations de pompage et d'épuration des eaux usées aux centres d'Amizmiz et Tamesloht - Province AL Haouz

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 318 772,80 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3200,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 29 Octobre 2020 à 09 :30 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 7633/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE
DU TENSIFT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N°94/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'entretien des équipements de réseau de distribution aux niveaux des centres Benguerir et Skhour Rhamna (Province de RHAMNA)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 399.999,94 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4.000,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 29 Octobre 2020 à 09 :30 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à l'adresse sus-indiquée.

Toute demande d'éclaircissement doit être formulée uniquement à travers le portail marocain des marchés publics

N° 7634/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°95/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux d'entretien et d'exploitation des réseaux d'eau potable aux centres LAMKHALIF, SIDI ABDELJILIL, ZAOUIT BEN HMIDA, SIDI ALI EL KORATI, SIDI AISSA REGRAGUI, AKERMOUD, SIDI ISHAQ et DOUARS. (Province d'Essaouira)
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 350 004,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 600,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre

de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, sise à Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, sise à Marrakech avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 29 Octobre 2020 à 09 :30 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE – Branche Eau, sise à l'adresse sus-indiquée. Toute demande d'éclaircissement doit être formulée uniquement à travers le portail marocain des marchés publics
N° 7635/PC

CONSTITUTION
H3D Moda SARL

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 10/09/2020 à Casablanca, il a été constituée une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

I- Dénomination : « H3D Moda » SARL
II- Objet : La société a pour objet :

- Achat, vente et commercialisation de vêtement prêt-à-porter et accessoires ;
- L'importation, l'exportation et le négoce de tous produits et matériels ;
- Participation aux appels d'offres nationaux et internationaux ;

- Promotion, développement et réalisation des échanges commerciaux internationaux ;

- Sous-traitance et représentation avec les sociétés au Maroc et à l'étranger ;

III- Durée : 99 années sauf dissolution anticipée ou prorogation
IV- Siège social : N°5 angle Bd My Rachid et rue Bab Mansour, Espace Porte d'Anfa Casablanca

V- Capital : 100.000,00 dh divisé en 1000 parts sociales de 100 dh chacune, attribuées :
Monsieur Raoui Adil : 1000 parts sociales
Total : 1000 parts sociales
VI- La gérance : Monsieur Raoui Adil
La société sera, en conséquence, valablement engagée par la signature unique du gérant unique sus nommé.
N°7658/PA

AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL
MONDE BUREAUTIQUE SARL

Aux termes d'une délibération en date du 28/07/2020, l'A.G.E des associés de la société « MONDE BUREAUTIQUE » SARL au capital de 700.000,00 dh sise à 54 rue d'Agadir Casablanca, ont décidé d' :

- Augmentation du capital de 300.000,00 dhs pour le porter de 700.000,00 dhs à 1.000.000 dhs.

- La nouvelle répartition du capital social est la suivante :

- Madame Dekkak Latifa : Cinq mille parts sociales : 5000 parts sociales
 - Monsieur Benhayoun Mohamed Abdeljaouad. Cinq mille parts sociales : 5000 parts sociales
 - Total : 10.000 parts sociales
- Le dépôt légal a été effectué

tué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 11/09/2020 sous le n°745734.

N° 7659/PA

EVIAC CAR SARL
Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 17/07/2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « EVIAC CAR » SARL
Objet de la société : Location des voitures sans chauffeur

Siège social : Lot Rahmani rue 4 n°22 Sidi Moumen Casablanca
Capital social : 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune totalement libérées, et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs à savoir :

M. Wafiq Mourad : 250 parts
M. Wafiq Khalid : 250 parts

M. Wafiq Abdelwahid : 250 parts
M. Wafiq Youssef : 250 parts

Durée : La durée de la société est fixée à 99 ans à compter du jour de sa constitution définitive.
Gérance : La société sera gérée par monsieur Wafiq Khalid.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca, le 21/09/2020 sous numéro 746675.

N° 7660/PA

Société Karam Diafa SARL

Transfert du siège social
Aux termes d'un acte S.S.P en date du 2-10-2019 à Casablanca, les associés de la société Karam Diafa

SARL, ont décidé ce qui suit :

- De transférer le siège social initialement situé au 53, rue Allal Ben Ahmed Amkik Casablanca au lot Al Badre N° 176 Imm. 7 Tit Mellil de la même ville ;
- D'approuver la nouvelle mise à jour des statuts en fonction de la décision ci-avant citée.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casa le 17-07-2020 sous référence 740134.

N° 7661/PA

Société Poly Pompes SARL A-U

Transfert du siège social
Aux termes d'un acte S.S.P en date du 28-07-2020 à Casablanca, l'associé de la société Poly Pompes SARL d'associé unique, a décidé :

- De transférer le siège social initialement situé au 146 Bd Bahmad Casablanca au Imm. G tranche 4 Bloc 5 N°1 Panorama Sidi Bernoussi de la même ville ;
- D'approuver la nouvelle mise à jour des statuts en fonction de la décision ci-avant citée.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casa le 07-09-2020 sous référence 744969.

N° 7662/PA

Constitution
Permanent'Trans SAR-LAU

Aux termes d'un acte s.s.p. en date du 1-07-2020 à Casablanca, il a été constituée une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

I- Dénomination : « Permanent'Trans S.A.R.L.AU »

II-Objet : La société a pour objet :

Le transport de marchandise pour le compte d'autrui

III- Durée : 99 années sauf dissolution anticipée ou prorogation

IV- Siège social : 7 rue Ahmed Touki 2e étage Casablanca

V- Capital : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, attribuées :

Madame Cherkaoui Meryem : 1000 parts sociales
Total : 1000 parts sociales

VI- La gérance : Monsieur Cherkaoui Monsif
La société sera, en conséquence, valablement engagée par la signature unique du gérant unique sus-nommé.
N° 7663/PA

NGTT Gardiennage SARL

Nomination du nouveau gérant et Modification statutaire

Aux termes d'un acte sous seing privé de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 31-08-2020, les associés de la société «NGTT Gardiennage» SARL au capital de 5.000.000,00 DH, sont le siège social est fixé à : Imm 15, Bd Mohamed Bouziane Res Farhathine 2ème Etg Appt N° 7 Casablanca, ont décidé ce qui suit :

- La démission des cogérants M. Bouchaib Arif et M. Boughda Walid.

- La nomination de M. Bouchaib Afir comme gérant unique de la société pour une durée illimitée
- Mise à jour des statuts
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca en date du 14-09-2020 sous le numéro : 20145.
N° 7664/PA

Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Saint Coran + Douaa
07.05 : Bulletin météo
07.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh)
07.40 : Arrouad
08.40 : Atfalouna - R
09.40 : Amouddou
10.40 : Dar Dmana
11.30 : Chib ou Chbab - R
12.00 : Naam A Lalla - R
12.30 : Wala Alik - R
13.00 : JT Addahira + Météo
13.20 : Aaz Lmedina
14.00 : JT en Amazigh + JT en Espagnol
14.40 : Taghrida
17.00 : Al awda
18.00 : Atfalouna - Inédit
19.00 : JT en Français
19.20 : Wala Alik

19.50 : Allal et Camelia - Inédit
20.00 : Chib ou Chbab
20.30 : Naam A Lalla
21.00 : JT Principal + Météo
21.50 : Alf Mrehba (Meknès)
22.50 : Ichaa Mamlaka
23.50 : Dernier bulletin d'information
00.10 : Chabab fi wajiha - R
01.10 : Arrouad
02.10 : Al awda - R
03.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh)
03.40 : Wala Alik -R
04.10 : Naam A Lalla - R
04.40 : Chib ou Chbab - R
05.10 : Dar Dmana -R
06.00 : Amouddou - R

05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC MAWAHIB TAJWID
06:00:00 : CH'HIWAT BLADI
06:30:00 : BEST OF SABAHIYAT 2M
07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
07:25:00 : DESSINS ANIMES
08:20:00 LIL MATBAKHI NOUJOU
08:45:00 : MSAYIDAT SHOPPING
09:35:00 : KENZA FDDOUWAR
10:05:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
10:15:00 : TAMAN AL HOUB
10:55:00 : KIF AL HAL
11:10:00 : MAGAZINE : BEST OF SABAHIYAT 2M
12:00:00 : SERIE : AL BAHJA... TANI
12:35:00 : BULLETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:10:00 : SMOUJAZ RYIADI
13:20:00 : FEUILLETON : HOUB ABYAD ASWAD
14:10:00 : NEWS : ECO NEWS
14:20:00 : JOURNAL AMAZIGH
14:30:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
15:45:00 : FEUILLETON : 3AYNE AL HAQ
16:15:00 : FEUILLETON :

TAMAN AL HOUB
17:25:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
17:50:00 : DESSIN ANIME : GLUMPERS
17:50:00 : DESSINS ANIMES
18:25:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
18:35:00 : FEUILLETON : RAHINAT AL HOUB
19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:35:00 : SPORT : QUE DU SPORT
20:40:00 : BULLETIN METEO
20:45:00 : NEWS : ECO NEWS
21:10:00 : BULLETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
21:40:00 : MAGAZINE : HADI OU TOUBA
23:30:00 : FEUILLETON : HOUB ABYAD ASWAD
00:15:00 : TELEFILM : MIYAH SAWDAE
01:50:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW: NAJAT AATABOU
03:05:00 : FEUILLETON : FAWQ SHAB
03:50:00 : FEUILLETON : RAHINAT AL HOUB
04:35:00 : FEUILLETON : AL WA3D

05h00 MATINALE RADIO AR
07h00 Matinales Infos
08h00 « Sabahiyat l Akhbar »
10h00 Matinales Infos (rediff.)
11h05 Emission « Khbar Nass »
12h05 Emission « Binatna »
13h00 « Madar L akhbar »
13h35 « Lahdat Qarar »
15h05 Emission « L'match »
16h00 Edition AR (16-17h)
17h05 Emission « Hyati »
18h05 Emission « Binatna »
19h00 Soir Infos fr
20h00 « Ghorfat l akhbar »
22h05 Emission « Azmat Hiwar »
23h00 « Soir Infos ar »
00h05 " Lmatch "

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

CHAMP-IGNON	ASSUJ-ETTI	BOUCLIER FIN D'ANNÉE	ROMAINS	CAUSE DE FIÈVRE	BALAI	AMI DÉVOUÉ	MUSE DE L'ASTRONOMIE	PARTIE DU CORPS
LIT ARABE		DEMI-SOLDE	EN VITESSE	COULÉE DE LAVE	COPAIN	VOUS COUPE LE SOUFFLE	DIX SUR DIX MAGICIENNE	
PIGÉ						FLAGRANT DÉLIT EN HÂTE	NICKEL	LETTRES DE BARNES
TABAC								
PINGRE ÉCRIVAIN ALGÉRIEN				REPLACEMENT GRECQUE				
			LETTRES DE LONDRES		FEMME GENDARME	FAIRE SES ADIEUX	VENUE AU MONDE RÉCUSA	
FARIBOLE								MOLLASSON
				OVATION		FORME D'AVOIR		EN CATIMINI
LIASON INCORRECTE CRACK			ARDENT					ORIENT
PROLONGERIONS		LITHIUM	COULÉE DE LAVE PRÉTE-NOM		PRÉPOSITION		À LA MODE EN BOIS	CARDINAUX
UN ALLEMAND				PRONOM INDÉFINI		NON RUSSE		

Solution mots flechés d'hier

PROFANE	LETTRE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	M	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE	PROFANE
ON	N	O	M	A	T	O	P	E	E	S		
N	E	R	O	N	T	R	A	C	T			
T	C	N	R	E	E	R	A					
I	R	R	E	S	O	L	U	T	I	O	N	
A	O	U	T	A	G	E	R	O	U	D		
C	L	R	E	I	S	O	E	A				
L	E	O	N	U	R	E	D	N	E	R		
P	G	E	E	Q	E	D						
T	I	N	U	B	U	R	I					
L	I	E	S	A	R	I	R	A	S			
O	C	E	P	E	N	D	A	N	T			
N	U	L	I	E	L	I	E					

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Documentation
Nadia Ghazali

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouitich
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laïyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sâbi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadli
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Libération@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc
o.j.d. MAROC
2017
www.o.j.d.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3			■			■				
4							■			■
5					■					
6				■					■	
7			■							
8		■	■							
9					■				■	
10				■						

HORIZONTALEMENT

- 1 - Marque
- 2 - On finit tous par le faire - Dément
- 3 - Été capable - Font rage - Guerre de peau
- 4 - Faute - Fin de forme
- 5 - Classée - Poèmes chantés
- 6 - Monnaie arabe - Ouverture
- 7 - Champion - Larvée
- 8 - Fuir le service
- 9 - Enormément - Note - Négatif
- 10 - Crible - Gros marteau

VERTICALEMENT

- 1 - Bénéficiaires
- 2 - Alimentés - Amon
- 3 - A rendre - Aber - Petits cubes
- 4 - Intangibles
- 5 - Elle tua Socrate - Carte
- 6 - Argon - Retiendra
- 7 - Ils sortent du bloc
- 8 - Accroc
- 9 - Sacrée - Obligé
- 10 - Éclore - Mesurée en cubes

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	N	O	N	O	B	S	T	A	N	T
2	A	P	O	D	E	■	A	■	O	U
3	R	I	M	E	■	S	N	O	B	E
4	C	U	■	S	A	I	N	■	E	■
5	O	M	O	■	S	T	A	B	L	E
6	T	■	T	R	I	E	■	E	■	L
7	I	D	E	A	L	■	A	R	M	E
8	Q	U	E	M	A	N	D	E	■	V
9	U	E	■	E	H	O	N	T	E	E
10	E	L	U	S	■	N	E	S	T	E

Grilles de sudoku

Facile

8	5		2		6		3	7
				1				
	6		3		8		2	
4		1	8		9	5		
5				2				6
		2	5		4	9		8
	8		4		5		9	
				8				
7	1		6		2		5	3

Moyen

5	7		3			8		1
3				1			5	
					9			
6						8		3
	9	1					2	6
	8		1					7
				6				
	3				7			2
9	5				1		4	3

Difficile

9					2		8	
8			5	3				
	1	2						
	6		3	7	8	5	2	
	3	8	4	1	5		7	
						8	4	
				9	7			2
6	5							1

Expert

		1		9				
5								4
8	4		1				2	5
7	5				6			
			7		1			
			9				5	7
3	2				7		1	8
4								2
			8			7		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	4	2	1	7	6	3	8	9
7	6	9	5	8	3	4	1	2
3	1	8	9	2	4	7	5	6
9	8	5	2	3	1	6	4	7
2	7	4	8	6	9	5	3	1
6	3	1	4	5	7	2	9	8
8	9	3	7	4	2	1	6	5
4	5	7	6	1	8	9	2	3
1	2	6	3	9	5	8	7	4

Moyen

9	7	8	3	6	1	2	5	4
2	3	6	4	5	8	7	1	9
5	1	4	7	9	2	8	6	3
4	9	2	5	8	7	6	3	1
1	5	3	9	2	6	4	8	7
6	8	7	1	4	3	9	2	5
8	4	1	2	3	9	5	7	6
7	6	5	8	1	4	3	9	2
3	2	9	6	7	5	1	4	8

Difficile

7	5	2	6	9	4	8	1	3
8	6	4	7	3	1	5	9	2
1	9	3	8	2	5	7	4	6
2	4	5	1	6	3	9	7	8
3	8	9	2	4	7	1	6	5
6	1	7	9	5	8	3	2	4
9	2	8	5	7	6	4	3	1
4	7	1	3	8	2	6	5	9
5	3	6	4	1	9	2	8	7

Expert

4	6	3	1	2	5	9	7	8
9	7	8	6	4	3	2	1	5
2	1	5	8	9	7	4	3	6
1	9	2	7	6	4	8	5	3
6	3	4	5	1	8	7	9	2
5	8	7	2	3	9	6	4	1
7	5	1	9	8	2	3	6	4
8	4	6	3	7	1	5	2	9
3	2	9	4	5	6	1	8	7

Sport

Calcio Inter, Atalanta et Lazio lancés à la chasse à la Juve



Début réussi d'Achraf Hakimi sous les couleurs intéressées.

L'Inter Milan, réchappée d'un match fou contre la Fiorentina (4-3), l'Atalanta et la Lazio Rome ont réussi leurs débuts en Serie A samedi, pour rester dans la roue de la Juventus qui devait passer dimanche face à la Roma le premier grand test de l'ère Pirlo.

Au repos une semaine de plus en raison de son parcours européen cet été, l'Inter et son entraîneur revanchard Antonio Conte ont connu bien des frayeurs face à une Fiorentina emmenée par un Franck Ribéry de gala.

C'est seulement après la sortie du Français (83e), remplacé alors que la Viola semblait tenir son exploit à San Siro, que l'Inter a renversé le match grâce à Lukaku (87e) et D'Ambrosio (88e).

Conte, resté sur le banc milanais pour mettre fin au règne de la Juventus, sera passé par tous les états.

Dépit, d'abord, par un début de match raté qui a vu la Fiorentina ouvrir le score dès la 3e minute par Kouamé.

Rassuré ensuite par la prestation de son attaquant argentin Lautaro Martinez qui, à lui tout seul, avait déjà remis les Milanais à l'endroit, sur une jolie frappe juste avant la pause (45+2e) puis grâce à un centre détourné dans son propre but par le défenseur florentin Ceccherini (52e).

Conte fut ensuite inquiet, mais aussi sans doute admiratif, face aux accélérations de l'intenable Ribéry qui offrait coup sur coup deux buts à Castrovilli pour l'égalisation (57e) puis à Chiesa pour le 3-2 (63e).

Le soulagement, ce ne sera que pour la toute fin, avec une équipe revue de fond en comble, avec les entrées notamment de la recrue star Arturo Vidal, mais aussi de Nainggolan et Hakimi. Car cette victoire est aussi celle du banc, l'un des points faibles de l'Inter l'an dernier par rapport à la Juve.

"Ils sont trop forts, ils ont mis des remplaçants à 40 millions chacun...", n'a pu que constater le président de la Fiorentina, Rocco Commisso, interrogé sur DAZN.

Conte, lui, a salué le jeu offensif de son équipe. "Mais on n'a pas été aussi bons pour

empêcher leurs relances. Si on veut faire un bon championnat, l'équilibre est la base de tout", a-t-il estimé.

L'Atalanta, même si elle a été menée elle aussi d'entrée, a moins souffert, avec une convaincante victoire (4-2) sur le terrain du Torino où Belotti, malgré son doublé, n'a pu empêcher une deuxième défaite en deux matches.

L'équipe de Gian Piero Gasperini a montré qu'elle n'avait rien oublié de la philosophie offensive qui lui a ouvert l'an dernier les portes des quarts de finale de la Ligue des champions et l'a portée à la 3e place de Serie A.

L'intenable "Papu" Gomez (13e) d'une frappe des 20 mètres, puis Muriel d'une frappe en pivot (21e), Hateboer oublié au second poteau (42e) et De Roon de près (54e) ont concrétisé la large domination de l'Atalanta.

"Nous sommes plus forts que la saison dernière (...). On apprend beaucoup des matches européens", a estimé Gasperini.

A confirmer dès mercredi à Rome avec

le match en retard de la 1re journée face à une Lazio également bien lancée par sa victoire à Cagliari (2-0).

"On peut encore s'améliorer même si la saison dernière a été phénoménale", a estimé l'attaquant laziale Ciro Immobile, meilleur buteur de la saison dernière avec 36 buts, qui a ouvert son compteur.

Mais la Lazio doit surtout remercier son latéral gauche Adam Marusic, auteur de deux coups de rein à l'origine des deux buts, le premier offert à Lazzari (4e), le second à Immobile (74e).

La journée fut bonne chez les Inzaghi: le promu Benevento, entraîné par Filippo Inzaghi, le frère de Simone, l'entraîneur de la Lazio, a aussi réussi un joli coup chez la Sampdoria en remontant deux buts pour s'imposer 3-2 sur le fil.

La Juventus, après ses débuts réussis dimanche face à cette même Sampdoria (3-0), devait subir dimanche soir son premier vrai test face à la Roma, décidée, par sa part, à se lancer après la défaite sur tapis vert subie à Vérone.



Le Real Madrid piétine mais gagne enfin Zidane peut souffler

Sergio Ramos (80e) offert par l'arbitrage vidéo, pour une main de Marc Bartra passée inaperçue dans la surface.

"Ça a été un match où on a souffert, c'est sûr, mais à l'arrivée, cela fait trois points. (...) Ce que je cherchais, c'était de mettre en place un dispositif différent. (Ce 4-4-2 en losange), c'est une des manières dont on peut jouer", s'est expliqué le technicien français en conférence de presse.

Malgré trois réalisations samedi, après deux matches, l'entraîneur français n'a pas encore trouvé la solution pour insuffler du liant offensif à son onze.

Et le Betis a répliqué coup sur coup, par le défenseur central international algérien Aïssa Mandi de la tête (35e) et le milieu défensif international portugais William Carvalho (37e), trouvé par Nabil Fekir.

Au stade Benito-Villamarín, là où la "Maison blanche" avait concédé sa dernière défaite en Liga, le 8 mars (2-1), les hommes de Zidane ont encore eu de grosses difficultés à transformer leurs occasions samedi.

Un but de Benzema annulé pour hors-jeu

(2e) et une frappe envoyée sur la transversale (52e), une frappe manquée de Ferland Mendy (6e), deux gros ratés du capitaine Sergio Ramos (15e, 40e), un Jovic encore trop timide après un premier exercice raté... Le Real a tout essayé, mais a manqué d'efficacité.

Zidane avait encore bouleversé son dispositif favori (4-3-3) pour un 4-4-2 en losange... qui s'est révélé inoffensif.

Il a essayé d'y remédier, en discutant longuement avec son assistant David Bettoni en première période, puis en sortant Toni Kroos (visiblement gêné par des douleurs à l'arrière de la cuisse gauche) et Martin Odegaard à la pause, pour faire respectivement entrer Luka Modrić et Isco.

Mais rien n'y a fait. Comme lors des onze dernières journées de Liga 2019-2020 qui lui ont si bien réussi entre juin et juillet (dix victoires, un nul) avant son sacre, le Real a eu peu d'occasions samedi. La différence, c'est que cette saison, le Real ne les transforme pas, en concède beaucoup plus... et s'en sort d'un souffle.

"On a reculé, on leur a laissé le ballon, et on

a souffert. Quand tu laisses la balle à une équipe qui aime avoir la possession, elle crée des occasions (...) Ça va nous servir, on va apprendre de cela. L'équipe a su réagir pour empêcher les trois points, c'est l'essentiel", a convenu le capitaine menregue Sergio Ramos sur Movistar+ au coup de sifflet final.

Après deux matches, les Madrilènes ont empoché leur premier succès de la saison et totalisent quatre points heureux. Ils pointent provisoirement à la 5e place du classement en Liga, avant l'entrée en lice du rival catalan contre Villarreal au Camp Nou.

Pour le Betis Séville de Nabil Fekir, cette prestation promet un bel avenir, malgré la défaite : après une saison 2019-2020 mitigée (15e en Liga), la formation a troqué ses ambitions de beau jeu à tout prix contre une volonté de résultats.

Sous la direction de leur nouvel entraîneur chilien Manuel Pellegrini, les Andalous ont retrouvé une certaine solidité défensive. Et après trois journées, le Betis est provisoirement coleader du championnat d'Espagne avec Grenade (6 points).

Le HUSA s'offre le FUS

Le Hassania d'Agadir (HUSA) s'est imposé à domicile face au FUS de Rabat sur le score de 2 buts à 1, samedi soir au Grand stade d'Agadir, en match de mise à jour de la 26^e journée de la Botola Pro D1 de football.

Les locaux ont ouvert la marque à la 13^e minute par Amine Sadiki, avant que Naoufal Zerhouni ne remette les pendules à l'heure (75^e). Le but de la victoire du club soussi a été marqué dans le temps additionnel par Youssef Al Fahli (90+1^e).

A la faveur de cette victoire, le HUSA occupe la 10^e place avec 31 unités, alors que le FUS conserve sa 5^e position avec 40 points.

El Bakkali s'illustre à Doha

Le Marocain Soufiane El Bakkali a décroché la troisième position au 1500 m lors du Meeting de Doha, disputé vendredi dans le cadre de la Diamond League.

Spécialiste reconnu du 3000m steeple, El Bakkali a terminé la course à la troisième position en réalisant un chrono de 3min33sec45/100 et signe ainsi sa meilleure performance.

Le Marocain a été devancé par l'Australien Stewart McSweyn qui a parcouru les 1500m en 3min30sec51/100 parvenant à battre le record du Meeting et à réaliser la meilleure performance de l'année.

La deuxième position est revenue à l'Éthiopien Selemone Barea, auteur d'un chrono de 3min32sec97/100.

La FRMF arrête le programme des dernières journées

La formation et le travail de base, priorités de l'instance fédérale

Le programme des dernières journées de la Botola Pro D1 a été arrêté vendredi par la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), à l'issue d'une réunion par visioconférence de son comité directeur.

Lors de cette réunion tenue par le président de la FRMF, Fouzi Lekjaa, et le président de la Ligue Nationale de football professionnel (LNFP), Saïd Naciri avec les présidents des clubs de la Botola Pro D1, M. Lekjaa a présenté une proposition du programme du reste du championnat, notamment les 29^e et 30^e journées qui coïncident avec les dates FIFA (05-13 octobre 2020), peut-on lire dans un communiqué de la fédération.

Après concertation du président de la FRMF et du sélectionneur national (qui ne va pas convoquer les joueurs locaux) ainsi que l'accord unanime des présidents des clubs présents à la réunion, il a été décidé de programmer la 29^e journée de la Botola Pro D1 les 6 et 7 octobre 2020 et la 30^e journée les 10 et 11 octobre prochain, tout en louant les efforts déployés pour la reprise et la clôture de

la saison dans de bonnes conditions, poursuit la même source.

Le président de la FRMF a également annoncé que la saison actuelle de la Botola Pro D2 s'achèvera le 09 octobre 2020 au lieu du 08 du même mois, tout en saluant le niveau dont ont fait preuve les clubs de D2 lors de cette saison.

Il a été convenu de tenir une autre réunion lors des prochains jours avec les présidents des clubs de la LNFP qui sera consacrée au démarrage de la saison 2020-2021.

Par ailleurs, le président de la FRMF a appelé les différentes composantes de la Direction technique nationale (DTN) à redoubler d'efforts en matière de mise en œuvre du contrat-programme du développement de la pratique de la discipline au Maroc.

Lors d'une réunion tenue samedi par M. Lekjaa et le directeur technique national, Oslan Roberts, avec les cadres et responsables de la DTN, consacrée au suivi du développement du football national, le président de la FRMF a également

plaidé pour le travail de base et le développement de la pratique dans les différentes régions et provinces du Royaume à travers l'accompagnement et l'encadrement des régions en matière d'organisation des compétitions, indique un communiqué de la fédération.

Ces compétitions, a-t-il poursuivi, peuvent être organisées sur les terrains de proximité qui se comptent par centaines et bénéficier ainsi des partenariats qui lient la FRMF au ministère de la Culture, de la Jeunesse et du Sport et au ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique.

Le président de la FRMF a souligné en outre que l'encadrement de la DTN ne doit pas se limiter au Complexe Mohammed VI de football mais s'étendre à toutes les provinces et villes sans exception à travers une politique d'ouverture, indique le communiqué, ajoutant que cette réunion a été également l'occasion d'aborder les sujets liés à la DTN et aux sélections nationales des jeunes.

Ainsi, il a été procédé à la présentation du processus de sélection des candidatures aux sessions de formation à la Licence CAF -A- au titre de la saison 2020-2021, processus d'écoute des réclamations des candidats non retenus et du programme des formations prévues pour le mois d'octobre.

Au cours de cette réunion, l'expert français David Boulanger a exposé par visioconférence un modèle du football de masse au sein des établissements d'enseignement scolaire à Al Hoceima qui a pour objectif de jeter les jalons d'une bonne pratique footballistique chez cette catégorie et d'élargir la base des pratiquants. Ce programme doit s'étendre aux différentes régions du Maroc, a souligné M. Lekjaa.

A l'issue de cette réunion, la DTN a dévoilé le planning des entraînements et stages des sélections nationales féminines et masculines U17 et U20 ainsi que la participation aux différentes échéances continentales et mondiales, conclut le document.



Ph. frmf.ma

Botola Pro D2 : Le suspense jusqu'au bout MAS-SCCM à l'affiche



Phs. Mesloum

trois journées de la fin du championnat national de football de seconde division, Botola Pro D2, le suspense bat son plein. En effet, pour le compte de la 28^e journée qui se déroule ce lundi à partir de 16h, les équipes du peloton de tête auront intérêt à enregistrer de bons résultats si elles ne veulent pas se faire surprendre par leurs poursuivants immédiats.

Le sommet de la journée opposera à Fès le dauphin, en l'occurrence le MAS, au leader, le Chabab de Mohammedia. Avec 47 points, les Fedalis effectueront un déplacement qui pourrait leur donner beaucoup de visibilité par rapport à la suite de la compétition. Une victoire serait synonyme de montée chez les grands. Pour leur part, les Fassis croient fermement à un retour à la D1 qui se fait attendre depuis longtemps.

Un autre prétendant à l'accession à la cour des grands, l'Olympique Dchira, accueillera le KACM, menacé de relégation. Avec 42 unités au compteur, les locaux partent favoris et pourraient aggraver la situation de leur adversaire du jour qui peine en bas du tableau.

Le RAC, quatrième au classement, sera en mission difficile face à un KAC affaibli certes par les

crises, mais souvent coriace lors des rencontres décisives. Les locaux auront l'avantage du terrain et une victoire les propulsera vers le haut du tableau.

La Jeunesse Salmie, quatrième aussi avec 41 points, se déplacera à Benguerir pour affronter le CJBG, avant-dernier du classement et qui pourrait se mettre dans de beaux draps en cas de défaite. Une dernière chance pour l'équipe locale pour fuir la zone de turbulences.

Pour le bas du tableau, l'USK (28 points) reçoit le TAS (31 unités) dans un match décisif. En cas de victoire, les Kacémis se mettront au niveau de leur adversaire du jour et pourront envisager le futur avec optimisme.

En ce qui concerne le milieu du tableau, l'IZK accueille le WAF qui le précède de trois points, dans un match sans grand enjeu. Idem pour le Chabab de Khénifra qui compte 33 points et qui recevra le Widad de Ténara.

Enfin, l'ASS reçoit la lanterne rouge, le CRA. Un match qui pourrait assurer aux locaux leur maintien en D2, à condition de ne pas se faire surprendre par les Hocemis qui, eux, ne savent plus à quel saint se vouer.

Khalil Benmouya

Au Sénégal, la tâche infinie de nettoyer les plages

Tels des Sisyphe punis des Dieux, des bénévoles de Bargny, ancien village de pêcheurs du Sénégal, ont beau enlever les ordures, elles reviennent inlassablement joncher les plages, repoussées par les vagues ou déposées par les habitants, faute de système adéquat de collecte.

“Tant que la plage ne sera pas propre, nous ne lâcherons pas”, confie à l’AFP Médoune Ndoye, à la tête d’une association locale de protection de l’environnement.

“Nous avons l’impression que nos investissements sont vains”, mais “nous sommes plus que jamais déterminés”, ajoute Médoune Ndoye, 29 ans, qui se présente comme un activiste et un musicien.

Il y a quelques semaines, il a organisé une collecte sur Internet qui a permis de réunir 250.000 francs CFA (375 euros) pour acheter “des rateaux, des gants, des brouettes, des sacs et des pelles”.

Avec les volontaires de son association, il a passé trois jours à débayer la grande plage de cette ville qui compte quelque 60.000 habitants, à une trentaine de kilomètres de Dakar.

Sur son téléphone, le jeune homme montre le résultat: une plage de sable débarrassée des sacs en plastique, des bouteilles d’eau, des restes de filets de pêche et des carcasses de poissons qui la défiguraient.



Mais plusieurs jours plus tard, “tout est à nouveau sale”, soupire-t-il en parcourant du regard des ordures à perte de vue.

Pour lui, les chalutiers et les pirogues des pêcheurs artisanaux, en rejetant à la mer leurs déchets, et les habitants eux-mêmes, en venant vider leurs poubelles à même la plage, sont responsables de ce retour incessant de la pollution.

“Il y a une quinzaine d’années, nous allions à la plage nous prélasser. Nous ne pouvons plus le faire maintenant à cause des saletés”, déplore Thiaboye Samb, une mère de famille.

Bargny, coincée entre l’océan et l’autoroute, conserve ses petites maisons de pêcheurs de la communauté Lébou. Mais la commune jouxte aussi la ville nouvelle de Diamniadio et est bordée d’industries, notamment dans le secteur du ciment. Un grand port minéralier est en cours de construction.

Malgré ces développements et projets pharaoniques, l’ancien village n’a pas vu ses infrastructures se moderniser. Comme dans de nombreuses localités du Sénégal, une gestion efficace des déchets y fait défaut.

La mairie a bien fait creuser un

canal pour évacuer les eaux de pluie. Mais une eau verdâtre y stagne généralement, mêlée à des débris, et les déchets qui envahissent ses rives attirent chèvres, moutons et poules.

Pour Pape Ndoye, père de famille au chômage d’une cinquantaine d’années, l’absence de bacs à ordures dans les rues explique en partie la saleté. En outre, les camions de collecte des immondices ne peuvent accéder aux ruelles des quartiers populaires.

“Des populations viennent de quartiers éloignés pour déposer leurs ordures sur la plage”, ajoute-

t-il. Comme pour lui donner raison, une jeune fille déverse une bassine au contenu incertain dans une décharge sauvage face à la mer.

Un responsable de la municipalité, Mandoye Ndoye, assure que les autorités locales ont pris des mesures ces dernières années.

“Depuis 2015, la mairie a initié un programme de collecte avec des camions. En plus de la sensibilisation, nous allons mettre des containers à disposition avec trois points de collecte”, promet-il, en désignant des ouvriers justement occupés à construire ces abris à poubelles.

La mairie veut aussi lancer la “reconquête du bord de mer”, en relogant une centaine de ménages dont les maisons sont menacées par l’érosion côtière et en réaffectant les surfaces ainsi libérées à des activités de loisir, selon ce responsable. Les rapports entre les bénévoles et les autorités locales ne sont toutefois pas au beau fixe.

“Elles ne répondent pas à nos courriers, ne viennent pas à nos manifestations, nous prenant pour des opposants”, explique Médoune Ndoye, pour qui les services de la commune “doivent collaborer avec la société civile”.

“Nous ne nous engageons que pour des actions transparentes”, rétorque un responsable municipal, sans plus de commentaire.

Brochettes de viande hachée



Ingrédients

450 gr de viande hachée
1/2 oignon
1 à 2 gousses d’ail
Quelques branches de persil haché
Sel, poivre noir, cumin, paprika

Préparation

Mettez la viande hachée dans un grand saladier, Ajoutez l’oignon, l’ail et le persil hachés
Ajoutez le sel, le poivre noir, le cumin et le paprika
Mélangez le tout
Prenez une belle quantité de ce mélange, et enroulez-la sur la brochette, vous pouvez faire de petites brochettes ou de grandes selon votre goût.
Continuez à faire ainsi jusqu’à épuisement de la viande hachée.
Au moment de servir, chauffez une presse à panini, et faites griller les brochettes.

Les inégalités raciales ont coûté 16.000 milliards de dollars à l’économie américaine

Les inégalités raciales Laux Etats-Unis, historiquement très fortes, ont coûté 16.000 milliards de dollars à l’économie du pays ces 20 dernières années, selon une étude publiée jeudi par la banque Citigroup.

“Si les Etats-Unis avaient réduit le fossé racial pour les Américains noirs en termes de salaire, logement, éducation et investissement il y a 20 ans, 16.000 milliards de dollars supplémentaires auraient pu être apportés à l’économie américaine”, selon cette étude menée par la troisième banque américaine.

“En les réduisant aujourd’hui, cela permettrait de gonfler le Produit intérieur brut américain de 5.000 milliards de dollars dans les cinq prochaines années”, ajoute l’étude.

Citigroup a promis jeudi d’investir 1 milliard de dollars sur les trois prochaines années pour aider à réduire ces inégalités de richesse.

Une grosse moitié de ces fonds sera destinée à aider ces Américains à devenir propriétaires de leur logement. L’investissement dans les entreprises des Afro-Américains doit également être accru.

Autre objectif, offrir un meilleur accès au système bancaire et au crédit aux communautés de couleur, alors que la difficulté



d’obtenir un crédit à un taux correct pour les Afro-Américains est souvent dénoncée.

Cette annonce fait écho à l’appel lancé vendredi par un responsable de la Banque centrale américaine, la Fed, qui avait demandé au monde de l’économie et de la finance d’agir contre le racisme institutionnel.

Evoquant “les inégalités historiques et institutionnelles du système financier”, Raphael Bostic, qui dirige l’antenne d’Atlanta de la Réserve fédérale américaine, avait ainsi déploré que la richesse des ménages blancs reste 10 fois supérieure à celle des ménages noirs, sensiblement comme il y a 100 ans.

Il avait mis en avant “la politique officielle”, des années post-Seconde Guerre mondiale, qui offrait un “accès aux prêts immobiliers en fonction des origines et donc à un logement décent et abordable”, l’une des principales sources de la “disparité raciale de richesse” qui persiste. Les fortes inégalités aux Etats-Unis, historiques et qui ont été exacerbées par la crise, ont été remises en lumière récemment par les manifestations qui ont démarré sous la bannière “Black Lives Matter” (“Les vies noires comptent”).